

SAR le Prince Moulay Rachid préside la cérémonie de remise des prix aux vainqueurs du Trophée Hassan II et de la Coupe Lalla Meryem de golf

Consécration
hispano-anglaise lors
de l'édition 2025

Page 23



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10433

Lundi 10 Février 2025

L'ATEC appelle à une refonte globale du Code de la famille

Mariage des mineures, polygamie,
expertise génétique, enfants
nés hors mariage...

Autant de sujets qui interpellent



Page 3

L'Irak loue les efforts de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al-Qods, en soutien à la cause palestinienne

Bagdad réitère sa position
constante de soutien à l'intégrité
territoriale du Royaume du Maroc

Page 2



Déclaration de Rabat
*Les présidents des Parlements des
Etats africains atlantiques saluent le
PEAA initié par Sa Majesté le Roi*

Page 5

Le Royaume du Maroc et la République d'Irak réaffirment leur détermination à imprimer un nouvel élan aux relations bilatérales



Le Royaume du Maroc et la République d'Irak ont réaffirmé, samedi, leur détermination à imprimer un nouvel élan aux relations bilatérales. Cette position a été exprimée lors des entretiens à Rabat entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de la République d'Irak, Fuad Hussein, en visite de travail au Maroc.

Ces entretiens ont porté sur les moyens de renforcer les relations bilatérales et de les hisser au niveau des aspirations des deux pays frères.

Les deux ministres ont fait part, à cette occasion, de leur satisfaction quant à la dynamique po-

sitive que connaissent les relations entre les deux pays, soulignant leur volonté commune de les consolider et de conférer un contenu profond à la coopération bilatérale dans les divers domaines, y compris en matière de partage des expertises du Maroc avec l'Irak, tout en accordant une attention particulière au volet économique, à travers l'encouragement des investissements.

Cette nouvelle dynamique s'est illustrée par la réouverture de l'ambassade du Maroc en Irak, le 28 janvier 2023, après une absence de 18 ans, ce qui constitue un signal fort de la volonté du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de raffermir les relations entre les deux pays dans tous les domaines.

Dans le cadre de cet élan positif imprimé aux relations bilatérales, les deux ministres sont convenus d'organiser, dans les plus brefs délais, la première session des concertations politiques, dans la perspective de tenir la commission mixte maroco-irakienne.

A cette occasion, les deux ministres ont signé un mémorandum d'entente concernant l'exemption réciproque de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, entre le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le ministère des Affaires étrangères irakien.

S'agissant des questions arabes et régionales, MM. Bourita et Hussein ont souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre le Royaume du Maroc et la République d'Irak au sujet des diverses questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun, à leur tête la cause palestinienne, réaffirmant le soutien constant des deux pays aux droits légitimes du peuple palestinien, en particulier son droit à l'établissement de son Etat indépendant, sur les frontières de juin 1967, avec pour capitale Al Qods-Est.

Concernant la situation en Syrie, les entretiens entre les deux parties ont mis en évidence la convergence de vues sur le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de ce pays, ainsi que sur l'unité du peuple syrien, toutes composantes et sensibilités confondues.

Les deux ministres ont formé le souhait de voir ce pays frères jouir de la paix, de la stabilité et de la prospérité, dans le cadre d'une unité nationale fédératrice rassemblant l'ensemble des Syriens, sans exclusive.

Ils ont, par ailleurs, insisté sur leur détermination à poursuivre la coordination des positions au niveau des organisations régionales et internationales, dont les Nations unies, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique.

L'Irak salue les efforts de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al-Qods, en soutien à la cause palestinienne

Bagdad réitère sa position constante de soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc

La République d'Irak a salué, samedi, les efforts soutenus et déployés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en soutien à la cause palestinienne.

Lors de ses entretiens à Rabat avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le vice-président du Conseil des ministres, ministre irakien des Affaires étrangères, Fuad Hussein, a affirmé que la République d'Irak loue les efforts constants du Souverain pour la défense de la ville d'Al-Qods Acharif et la préservation de son identité civilisationnelle et de son statut en tant que symbole de tolérance et de coexistence entre les religions.

Le chef de la diplomatie irakienne a également salué l'appui de Sa Majesté le Roi à la résistance des Maqdessis, à travers des projets à caractère humanitaire et social réalisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods.

Par ailleurs, la République d'Irak a réitéré, samedi, sa position constante de soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, se félicitant de la dynamique internationale en faveur du Plan d'autonomie pour le règlement du différend autour du Sahara marocain.

Cette position a été exprimée par le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères d'Irak, Fuad Hussein, lors d'un point de presse conjoint à l'issue de ses entretiens à Rabat avec le ministre des

Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le chef de la diplomatie irakienne a également salué les efforts déployés

par le Maroc en vue de parvenir à une solution politique réaliste basée sur le consensus, conformément aux résolutions y afférentes du Conseil de sécurité de l'ONU.



L'ATEC appelle à une refonte globale du Code de la famille

Mariage des mineures, polygamie, expertise génétique, enfants nés hors mariage... Autant de sujets qui interpellent

L'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC) a rendu public récemment son mémorandum exposant sa vision et ses propositions concernant la réforme du Code de la famille.

Selon les auteurs de ce document, il ne s'agit dans ce mémorandum que de remarques préliminaires à propos des propositions soumises en décembre 2024 par l'Instance chargée de la révision du Code de la famille à S.M le Roi Mohammed VI, tout en attendant la version finale du projet de réforme de ce Code.

La directrice de l'ATEC, Bouchra Abdou, a mis l'accent, dans une allocution prononcée lors d'une conférence de presse organisée jeudi à Casablanca, sur l'importance de contribuer au débat public lancé depuis des mois sur ce sujet, appelant à une réforme « ambitieuse » du Code de la famille, en conformité avec la Constitution et en accord avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc.

Le mémorandum aborde 11 thématiques essentielles, notamment la formalisation des fiançailles, le mariage des mineures, la polygamie, la reconnaissance du mariage, le divorce par consentement mutuel, la filiation biologique, la garde des enfants, l'autorité parentale, le partage des biens acquis après le mariage, le logement conjugal, ainsi que l'héritage et le testament.

Par ailleurs, cinq autres axes

généraux sont mis en avant, comme la spécialisation des juges aux affaires familiales, la révision des procédures judiciaires, la facilité d'accès à la justice familiale, la formation des futurs époux et la création d'un registre national des mariages et divorces.

L'Association Tahadi a mis en exergue trois revendications prioritaires sur lesquelles aucun recul ne saurait être envisagé. Tout d'abord, l'interdiction du mariage des mineurs. Selon cette ONG, le comité chargé de la réforme du Code de la famille a proposé que l'âge légal du mariage reste fixé à 18 ans, mais les dérogations délivrées par les juges pour marier des mineurs peuvent être, envisagées, à partir de 17 ans, contre 15 ans actuellement.

Pour cette raison, elle plaide tout bonnement pour l'abrogation de l'article 20 du Code de la famille afin d'éliminer cette pratique jugée dangereuse et incompatible avec les engagements institutionnels et internationaux du Maroc.

A rappeler que cet article dispose que « le juge de la famille chargé du mariage peut autoriser le mariage du garçon et de la fille avant l'âge de la capacité matrimoniale prévu à l'article 19 (du Code de la famille), par décision motivée précisant l'intérêt et les motifs justifiant ce mariage. Il aura entendu, au préalable, les parents du mineur ou son représentant légal. De même, il aura fait procéder à une expertise médi-



cale ou à une enquête sociale ».

L'ATEC a également soulevé la question de la filiation, tout en rappelant l'article 148 de l'actuel Code de la famille stipulant que la filiation illégitime ne produit aucun des effets de la filiation parentale légitime vis-à-vis du père. Selon l'ATEC, cet article consacre la discrimination fondée sur le genre dans les cas d'enfants nés hors mariage. Car le père biologique n'assume aucune responsabilité de son enfant, alors que la mère assume l'entière responsabilité.

En ce sens, l'ATEC a mis l'accent sur le droit de chaque enfant d'avoir une identité et sur l'importance de recourir à l'expertise génétique pour établir la filiation paternelle, considérée comme un droit fondamental de l'enfant.

Par ailleurs, l'ATEC a recommandé l'abolition de la polyga-

mie. Selon cette association, cette pratique est source de profondes inégalités et doit être supprimée pour assurer une meilleure cohésion sociale.

En ce qui concerne la garde des enfants, l'ATEC a appelé à renforcer les garanties juridiques pour le remariage de la femme ayant la garde des enfants, ainsi que le droit au logement de l'enfant en garde, en donnant à la personne ayant la garde le droit de rester ou non dans le domicile conjugal pour loger l'enfant au cas où elle ne disposerait pas d'un logement indépendant.

Quant au divorce par consentement mutuel, l'ATEC a proposé d'entourer cette forme de divorce de toutes les garanties légales pour qu'elle ne se transforme pas en contrat d'adhésion, tout en mettant l'accent sur l'importance de garantir les droits

humains fondamentaux des femmes et des enfants, en plus de simplifier les procédures d'accès au divorce pour cause d'absence du partenaire mettant ainsi fin aux souffrances des femmes dont les maris sont absents pendant de longues périodes.

En ce qui concerne le débat sur la représentation légale, l'ATEC a recommandé de supprimer toutes les dispositions discriminatoires entre les parents contenues dans le chapitre IV du Code de la famille, appelant dans ce sens à amender l'article 236 disposant que « le père est de droit le tuteur légal de ses enfants, tant qu'il n'a pas été déchu de cette tutelle par un jugement. En cas d'empêchement du père, il appartient à la mère de veiller sur les intérêts urgents de ses enfants ».

Mourad Tabet

Eclairages sur le parcours et les contributions de feu Mohamed Bensaïd Aït Idder



La Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines à Casablanca

a abrité vendredi les travaux d'un colloque international sur le parcours et les contributions de feu Mohamed Bensaïd Aït Idder. Organisée sous le thème « Mohamed Bensaïd Aït Idder: Un parcours riche en positionnements et choix, ressorts politiques et visions culturelles », à l'initiative du Centre d'études et de recherches Mohamed Bensaïd Aït Idder (CERM), cette rencontre de réflexion de deux jours a rendu hommage à cette personnalité politique et figure emblématique de la résistance nationale à travers l'évocation de son engagement politique sur plusieurs fronts.

Dans son intervention, le président du CERM, Abdessadek Saddouk a indiqué que ce colloque animé par des chercheurs d'ici et d'ailleurs s'est intervenu tout juste une année après la mort de ce militant centenaire (1924-2024), ajoutant qu'il a été

l'occasion de revenir sur son parcours et les multiples facettes de cette personnalité politique connue et reconnue pour son engagement sans faille en faveur de l'indépendance du Royaume et de la démocratie.

Il a, par ailleurs, évoqué la mission du Centre d'études et de recherches Mohamed Bensaïd Aït Idder qui a vu le jour le 23 avril 2011 à Casablanca, affirmant qu'il s'agit d'un centre indépendant et ouvert dans ses recherches à toutes les orientations porteuses des valeurs de citoyenneté.

Pour sa part, Moulay Ismaïl Alaoui, ancien secrétaire général du PPS et l'un des témoins privilégiés de l'histoire contemporaine du Maroc, a mis en avant les qualités humaines du défunt qui ne se départait jamais de son sourire ainsi que son patriotisme, ses convictions inébranlables, sa lutte pour l'indépendance du pays et aussi pour la défense de la cause palestinienne

ou encore l'unité du monde arabo-islamique.

De son côté, l'historien Mostapha Bouaâziz, directeur scientifique du CERM, a fait savoir que ce colloque a réuni des chercheurs et des académiciens nationaux, mauritaniens, tunisiens, algériens, français, sénégalais et burkinabés, pour jeter des éclairages sur le parcours exceptionnel de ce militant hors normes qui a consacré toute sa vie à la défense des causes justes.

A noter que les travaux et les débats lors de ce colloque ont abordé plusieurs facettes de la personnalité et de la vie de feu Mohamed Bensaïd Aït Idder dans son rapport notamment avec l'Etat de droit, la résistance contre l'occupant, le Maghreb arabe ou encore le Sahara marocain. En clôture, les organisateurs programent un hommage posthume au défunt.

Mauritanie : Les conducteurs marocains peuvent désormais obtenir un visa de trois mois à entrées multiples

Les autorités mauritaniennes ont décidé d'accorder un visa à entrées multiples valable trois mois aux conducteurs professionnels marocains opérant dans le transport routier international entre le Maroc et la Mauritanie, ou entre le Maroc et les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel via le territoire mauritanien, a annoncé l'ambassade du Maroc à Nouakchott.

"Accédant aux démarches de l'ambassade, les autorités mauritaniennes compétentes ont répondu favorablement à leur demande (conducteurs marocains), en leur permettant désormais d'obtenir un visa valable trois mois à entrées multiples au territoire mauritanien", indique l'ambassade du Royaume dans un communiqué.

Avant cette nouvelle décision, les conducteurs

professionnels marocains étaient tenus d'obtenir un visa pour chaque entrée sur le territoire mauritanien, ce qui impacte négativement leur activité.

L'ambassade appelle les conducteurs professionnels et les chefs d'entreprise de transport international opérant entre le Maroc et la Mauritanie ou entre le Maroc et les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest via le territoire mauritanien, à demander des visas de trois mois à entrées multiples via la plateforme dédiée aux demandes de visas mauritaniennes électroniques, en cochant la fonction "conducteur professionnel".

L'ambassade du Royaume du Maroc fait part également de sa profonde gratitude aux autorités mauritaniennes compétentes pour leur réactivité positive et immédiate à ce sujet.



Série de rencontres à Washington d'une délégation de la société civile des provinces du Sud



Une délégation de la société civile des provinces du Sud du Royaume a eu une série de rencontres à Washington, avec divers acteurs des sphères politique, académique et de la société civile aux Etats-Unis. Ce programme d'activités a eu lieu en marge de l'invitation de la délégation au «National Prayer Breakfast», événement phare initié par le Congrès et présidé par le chef d'Etat américain, Donald Trump, en présence de leaders politiques, économiques et religieux.

Tout au long d'une multitude de plateformes d'interaction, la délégation a mis en avant, faits et témoignages à l'appui, les réalités historiques, diplomatiques et juri-

diques de la question du Sahara marocain, tout en déconstruisant les discours fallacieux entretenus par les adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume.

Conduite par le professeur universitaire Mohamed Ahmed Gain, et la militante associative Khadija Zaoui, la délégation comprend également Nancy Huff et Donna Sams, respectivement présidente et membre de l'ONG «Teach the Children International».

A la Chambre des représentants et au Sénat, ils ont échangé avec plusieurs parlementaires sur les avancées en matière de développement socio-économique dans les provinces du Sud du Maroc ainsi que sur le rôle clé de ces régions dans la dyna-

mique de stabilité et de coopération régionale. L'accent a été mis aussi sur l'engagement continu du Maroc en faveur d'une solution pragmatique et réaliste au différend régional autour du Sahara, à travers le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, qui bénéficie d'un soutien international croissant.

La visite a également donné lieu à des échanges avec les milieux universitaires et des think tanks basés à Washington, notamment lors d'un séminaire organisé à l'Université de Georgetown.

Devant un parterre d'étudiants et de membres du corps enseignant de la faculté de droit de cette prestigieuse institution, les intervenants ont rappelé les fonde-

ments historiques, diplomatiques et juridiques qui sous-tendent la marocanité du Sahara.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Washington, Youssef Amrani, a notamment mis l'accent sur l'importance «d'un débat académique rigoureux» basé sur des faits documentés, mettant en avant l'intégrité territoriale du Maroc et les principes de souveraineté et de droit historique qui en découlent.

La présentation du professeur Gain, qui est originaire des provinces du Sud et expert en matière de consolidation de la paix, ainsi que les témoignages des militantes associatives américaines, ont révélé au grand jour les réalités dans les camps de Tindouf. Ils ont en outre dénoncé les graves violations des droits de l'Homme perpétrées par la milice du «polisario» contre les populations maintenues dans des conditions inhumaines et privées de leurs droits les plus fondamentaux.

Par ailleurs, des rencontres ont été tenues avec des élus américains, des deux bords politiques, siégeant au sein de commissions influentes du Congrès dédiées aux questions diplomatiques et sécuritaires.

Les divers interlocuteurs de la délégation des provinces du sud ont affiché, indique-t-on, un grand intérêt pour la question du Sahara marocain. Tout en se félicitant de l'engagement continu du Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à œuvrer pour une solution définitive à ce différend, ils ont réitéré leur plein appui au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Plusieurs interlocuteurs américains n'ont pas manqué de rappeler que la reconnaissance américaine de l'intégrité territoriale du Maroc est un gage de paix et de développement dans la région du Maghreb et au-delà, mettant en avant leur engagement renouvelé en faveur d'un partenariat stratégique dynamique et approfondi entre les Etats-Unis et le Maroc.

Déclaration de Rabat

Les présidents des Parlements des Etats africains atlantiques saluent le PEAA initié par Sa Majesté le Roi



Les présidents des Parlements des États africains atlantiques ont salué le Processus des États Africains Atlantiques (PEAA), initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans la Déclaration de Rabat, sanctionnant les travaux de la réunion des présidents des Parlements des États africains atlantiques, tenus jeudi à Rabat, les présidents des Parlements des États africains atlantiques se sont félicités de cette initiative Royale visant à faire de la façade atlantique un espace humain d'intégration économique, de prospérité sociale et d'attractivité des investissements internationaux, et qui se complète avec l'Initiative de SM le Roi de permettre aux États du Sahel d'avoir accès à l'Océan Atlantique.

Ils ont rendu hommage à la noblesse du Processus qui sous-tend des défis historiques et géopolitiques à travers la valorisation des potentialités des 23 pays africains du littoral de l'Océan Atlantique, considérant le PEAA comme une initiative extrêmement prometteuse qui constitue un levier pour la consolidation et le renforcement de la "Zone de Libre-Échange Continentale Africaine", et une de ses principales portes vers le monde.

La Déclaration "Pour la transformation de la façade atlantique africaine en un espace d'intégration, de prospérité, d'attractivité et de connexion avec le

monde", tient à rappeler que ce Processus présente toutes les opportunités et leviers de succès, particulièrement eu égard à l'importance stratégique de l'Océan Atlantique pour l'Afrique ainsi que ses richesses, sa position géographique et sa capacité à attirer des investissements mondiaux pour la mise en place de grands projets et d'infrastructures, outre la stabilité et la sécurité en matière de circulation des biens et des personnes qui caractérise la côte atlantique.

A cet égard, les présidents des parlements ont souligné leur ambition que ce Processus permettra de faire de la façade atlantique africaine un pôle international susceptible d'attirer les investissements, les services et le tourisme et une plateforme d'échanges internationaux, considérant que l'importance et l'efficacité du Processus sont renforcées par sa complémentarité avec le projet de gazoduc Nigeria-Maroc, qui reliera 13 États africains à l'Europe et qui constituera une artère pour l'économie de la région, et l'initiative visant à faciliter l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique.

Ils ont, à cet effet, affirmé leur conviction que le Processus constitue une base fondamentale pour la construction de l'avenir commun des États de la façade atlantique africaine, et qu'il déclenchera une grande dynamique pour leurs économies, à travers la réalisation de

routes, de ports et autres infrastructures de base.

Les présidents des parlements ont également fait part de leur appréciation des étapes franchies entre les gouvernements des États pour réaliser ce projet ambitieux, soulignant l'importance de l'approche participative et consultative adoptée pour son développement, et appelant à la diversification des mécanismes de réflexion et de planification communes, afin que ce projet soit approprié par toutes les institutions nationales des États concernés.

Ils ont également appelé à faire connaître le PEAA au niveau des pays concernés, ainsi qu'auprès des autres puissances économiques, dans le but de l'inscrire dans les agendas économiques et de développement mondiaux, et qu'il soit au centre des intérêts des investisseurs internationaux, y compris les États, les institutions financières et les sociétés internationales.

A cet effet, les présidents des parlements ont affirmé leur détermination, engagement et implication, en tant qu'institutions représentatives, dans le plaidoyer international en faveur du PEAA, notamment au sein de la communauté parlementaire mondiale, dans le cadre de leur engagement en faveur des causes justes de l'Afrique.

Ils ont mis en avant l'attachement et

l'approfondissement des liens de solidarité et de soutien entre les États africains, appelant au règlement des différends par le dialogue et les moyens pacifiques, évitant ainsi le recours à la force.

Afin d'assurer la durabilité et l'institutionnalisation de leurs actions, ils ont décidé de créer un réseau parlementaire où seront représentés les parlementaires nationaux des États concernés, et ce, pour coordonner leurs démarches et capitaliser sur les résultats des différentes étapes à venir, décidant, à cette fin, de créer un secrétariat technique qui sera chargé du suivi de leurs actions.

Par ailleurs, la Déclaration de Rabat a réitéré les principes fondamentaux qui doivent régir les relations entre les pays africains, et plus précisément le respect de la souveraineté des États et l'intégrité et leurs territoires, pierre angulaire des relations internationales.

En conclusion, les présidents des parlements expriment leurs remerciements au Royaume du Maroc pour avoir accueilli cette réunion parlementaire, qui reflète, encore une fois, les efforts déployés par le Royaume en faveur du progrès et de la prospérité de l'Afrique et de la coordination des efforts entrepris par les gouvernements et les parlements africains au service des intérêts vitaux du continent, en consécration de l'adage "l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique".

L'utilisation de l'IA générative dans l'enseignement

Entre nécessité d'adaptation et défis du rendement scolaire

A l'ère des mutations numériques accélérées, l'intelligence artificielle (IA) générative s'impose comme un outil incontournable dans l'enseignement, eu égard à ses capacités de produire du contenu interactif et créatif, au service de la modernisation des méthodes d'apprentissage. Or, le recours à ces techniques suscite des inquiétudes et pose de nombreux défis, notamment en ce qui concerne leur impact sur la qualité du rendement et des acquis scolaires.

L'IA générative est un ensemble de technologies capables de simplifier des tâches et de produire divers types de contenus, qu'il s'agisse de textes, d'images ou de données synthétisées à partir d'instructions et de simples contextes.

Le recours excessif et incontrôlé des élèves à ces outils à portée de main, depuis l'école primaire jusqu'aux études supérieures, devient une source de préoccupation majeure, remettant en question la précision et la fiabilité des informations fournies et impactant, par conséquent, le niveau d'apprentissage des élèves.

Pour certains, ces applications telles que "ChatGPT" offrent un contenu attractif, adapté aux besoins des élèves et à leur compréhension, tandis que des pédagogues et experts mettent en garde contre les effets d'un usage abusif, notamment pour



faire les devoirs scolaires. Selon eux, cela peut provoquer une dispersion mentale, favoriser la passivité et entraîner une baisse du niveau scolaire.

Karim Dahmani, professeur de mathématiques, a souligné que la dépendance aux technologies d'IA pour faire les devoirs en général, et les problèmes de mathématiques en particulier, affaiblit progressivement les capacités d'analyse et de raisonnement des élèves.

Dans une déclaration à la MAP, M. Dahmani a expliqué que l'essence même de l'apprentissage des sciences ne réside pas seulement dans l'obtention de la réponse, mais dans la compréhension du raisonnement qui y mène, appelant à encadrer l'utilisation de ces outils en stimulant l'esprit créatif des élèves, et à allier effort personnel et exploitation judicieuse des technologies.

De son côté, Ouidad El Barouhi, enseignante de langue

arabe, constate une recrudescence du recours aux technologies d'IA générative pour faire les devoirs scolaires. Selon elle, il est facile de distinguer un travail personnel d'"un produit" généré par l'IA, car ce dernier adopte un style standardisé et des informations souvent génériques, contrairement aux cours produits en classe.

L'étudiante Imane Banou admet, pour sa part, utiliser plusieurs applications d'IA pour vé-

rifier la justesse de ses réponses en mathématiques ou lorsqu'elle est bloquée sur une équation. Elle considère ces outils comme un moyen rapide et pratique, mais affirme veiller à ne les utiliser qu'à des fins de vérification et de soutien.

Selon Mohssine Benzakour, professeur et spécialiste de psychologie sociale, il est inconcevable d'empêcher cette catégorie d'âge de faire appel à l'IA, qui fait désormais partie de la vie quotidienne, plaidant, à cet effet, pour l'intégration de cette technologie de manière rationnelle et étudiée dans le système éducatif.

De l'avis du spécialiste, un recours démesuré aux applications d'IA par les élèves peut inhiber chez eux le processus de développement des compétences analytiques et créatives, ce qui risque, a-t-il dit, de transformer les élèves en simples consommateurs passifs, réduisant leurs capacités à penser et à critiquer.

Face à l'essor fulgurant de l'IA générative et à la concurrence acharnée entre ses concepteurs pour en améliorer les fonctionnalités, son intégration dans le système éducatif s'avère une nécessité incontournable, à condition qu'elle soit de manière réfléchie et flexible, en faveur de la consolidation des acquis et des compétences des apprenants dans divers domaines.

Par Aicha El Abbadi (MAP)

Lutte contre le mésusage des médicaments et des compléments alimentaires

Un véritable enjeu à relever

La lutte contre le mésusage des médicaments et des compléments alimentaires constitue un véritable enjeu à relever pour les différents intervenants, eu égard à ses risques et dangers sur la santé publique des consommateurs, ont souligné, vendredi à Marrakech, des experts et chercheurs. Intervenant lors d'une table ronde dans le cadre de la 22ème édition de l'Officine Expo, un événement pharma de référence au niveau de l'Afrique, ils ont également mis l'accent sur l'importance d'une mobilisation générale et d'une prise de conscience collective pour faire face aux pratiques inappropriées des consommateurs, en particulier dans des contextes d'automédication, de polymédication et de vente en ligne.

Dans ce sens, la directrice du Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc, Mme Houla Sefiani, a insisté sur l'importance d'adopter une stratégie de prévention basée notamment sur l'éducation des professionnels de santé sur les risques du mésusage, la mise en place de campagnes publiques sur le bon usage des médicaments et l'encadrement réglementaire des compléments alimentaires.

Relevant la nécessité d'une sensibilisation continue des professionnels du secteur et du public, Mme Sefiani a mis l'accent sur le rôle primordial de la pharmacovigilance comme outil de prévention, ainsi que sur la collaboration entre autorités de santé et médias pour combattre la désinformation. Mme Fatima Abouali, présidente de l'Agence marocaine antidopage (AMAD), qui a axé son intervention sur les risques de la consommation des compléments alimentaires dans le milieu sportif, a mis en garde contre les dangers de la consommation des produits dopants sur la santé des sportifs, précisant que la prévention, l'éducation et la sensibilisation demeurent les meilleurs mécanismes pour lutter contre ce phénomène.

Mme Abouali, qui a souligné que le Maroc dispose d'un cadre réglementaire institutionnel et juridique solide et efficace contre le dopage, a mis en avant l'importance du contrôle, des sanctions, de la coopération interinstitutionnelle et internationale et de la recherche scientifique pour renforcer les efforts visant à endiguer la consommation des produits dopants.

Dans le même sillage, la vice-présidente du Syndicat national des pharmaciens de Tunisie, Mme Molka El Moudir, a indiqué que le mésusage des médicaments s'est aggravé en raison de plusieurs facteurs, notamment un manque de sensibilisation et de banalisation de certaines maladies, le coût des soins, l'influence des réseaux sociaux, le changement du comportement du consommateur vers le digital, notamment après le Covid-19 et l'absence de textes régissant la fabrication, la distribution et le circuit de vente des médicaments et des compléments alimentaires.

Ainsi, a-t-elle poursuivi, un usage responsable des médicaments et des compléments alimentaires est essentiel pour préserver la santé et éviter des effets indésirables, précisant que l'encadrement du patient/consommateur par les professionnels de santé, à travers des campagnes de sensibilisation, est devenu indispensable dans un monde marqué par un surplus d'informations.

Le pharmacien, en tant qu'expert du médicament et professionnel de santé de proximité, joue un rôle clé dans la lutte

contre le mésusage des médicaments et des compléments alimentaires, a noté, de son côté, le vice-président de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), Prosper Hiag, estimant qu'avec l'essor du commerce en ligne, l'accès aux médicaments s'est largement démocratisé, mais cette facilité d'achat s'accompagne de risques importants liés à la contrefaçon, aux erreurs d'automédication et aux interactions médicamenteuses. Ainsi, des estimations récentes suggèrent l'existence d'environ 35.000 pharmacies en ligne à l'échelle mondiale, a-t-il déploré.

Le mésusage des médicaments est une notion qui revêt des aspects variés et son registre s'étend de l'utilisation inappropriée du médicament à l'usage détourné en passant par une multitude de nuances, a expliqué, pour sa part, Pierre Poitou, secrétaire général de la Société internationale des docteurs en pharmacie d'expression française (SFDP). Il a, dans ce sens, précisé que cette pratique touche particulièrement les adolescents et les jeunes adultes, et recouvre une multitude d'usagers, allant du mésusage à l'abus en passant par le dopage.

Focus sur des parcours inspirants pour inciter les jeunes à aborder l'avenir avec confiance

Des parcours inspirants, retraçant le chemin de plusieurs professionnels et jeunes célébrités marocaines, ont été présentés, samedi à Casablanca, lors d'une conférence-débat destinée à inciter les jeunes étudiants à aborder l'avenir avec confiance.

Cet événement, organisé par le "Club TEDx" relevant de l'École supérieure des industries du textile et Habillement (ESITH), a invité les jeunes à surmonter les craintes liées aux incertitudes du présent pour saisir les opportunités du futur.

De ce sens, la coach en développement personnel, Oumaima Louhmane, a déclaré à la MAP que la peur du futur hante la plupart des jeunes, notamment dans les études, l'entrepreneuriat et la vie personnelle, indiquant que cette émotion met en péril les plus brillantes des carrières et sape les idées les plus créatives.

Les jeunes doivent prendre leur avenir en main et avancer sereinement vers leurs rêves, a-t-elle ajouté, soulignant la nécessité de faire confiance en ses compétences pour convaincre autrui, qu'il s'agisse d'un jury, un recruteur ou un collaborateur.

De son côté, l'entrepreneur Tariq Fadli, qui a partagé son parcours réussi en matière d'innovation technologique, a affirmé que les jeunes ne doivent pas sous-estimer leurs capacités à créer et à innover, notant que la clé de réussite de l'entrepreneuriat est de trouver des solutions "élégantes" à des besoins pertinents de la société. "La passion est nécessaire, cependant une vision pragmatique et réaliste de son futur prime", a-t-il poursuivi, appelant les jeunes à



opter pour les métiers du futur qu'ils devront conquérir avec un regard unique, celui d'un Marocain aussi bien moderne qu'authentique.

Pour sa part, la responsable à l'ESITH, Hasna Rachadi, a déclaré à la MAP que cet événement s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres réalisées par les différents clubs de l'école, notant que ce rendez-vous annuel vise à motiver les jeunes à travers des modèles réussis pour les inciter à relever les défis de parcours qui cachent à l'ombre de leurs difficultés des opportunités masquées.

La rencontre aspire à encourager les étudiants à développer leurs compétences et à s'ouvrir sur des perspectives multiples afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi, a-t-elle expliqué, relevant que cette plateforme se veut un espace de réflexion, où étudiants, professionnels et passionnés d'idées ont eu l'occasion de découvrir des solutions audacieuses. Elle constitue également une expérience immersive qui favorise la transmission du savoir, l'échange et la construction d'un futur rayonnant, a-t-elle conclu.

La saisie de perroquets à Chefchaouen a été menée conformément à la loi

L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a indiqué, samedi, que la saisie par ses services de perroquets appartenant à un guide touristique à Chefchaouen, a été menée conformément à la loi.

Dans une mise au point, l'Agence précise que son intervention s'est déroulée sous la supervision du parquet près le tribunal de première instance de Chefchaouen, dans la limite de l'application de la loi, et conformément à ses prérogatives.

Les perroquets en question font partie des spécimens de la loi n° 29.05 relative à la protection des espèces de faune et de flore sauvages et au contrôle de leur commerce, ajoute-t-on de même source, notant que le guide touristique ne disposait ni des autorisations nécessaires pour leur détention, ni de documents prouvant qu'ils avaient été acquis conformément aux dispositions de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

L'ANEF a aussi indiqué avoir intensifié ses interventions, en coordination avec les différents services de contrôle dans

toutes les régions du Royaume, ainsi qu'au niveau des postes frontaliers et des points de passage, afin de lutter contre toutes activités illégales portant sur des animaux sauvages menacés d'extinction.

Les perroquets, généralement présents dans les régions tropicales et subtropicales, figurent parmi les espèces d'oiseaux les plus menacés d'extinction à l'échelle mondiale, précise encore l'ANEF, déplorant que les populations de perroquets sont en déclin continu dans leur milieu naturel, notamment en raison du commerce illégal, étant donné qu'ils sont souvent exportés depuis leurs pays d'origine vers le reste du monde en tant qu'animaux de compagnie ou de loisir, en raison de leurs couleurs vives et de leurs chants distingués.

Face à la pression croissante sur ces oiseaux, dont la plupart des espèces figurent sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la communauté internationale a inscrit la majorité d'entre eux sur les annexes de la Convention CITES afin de réguler leur commerce et renforcer la coopération internationale

contre la lutte contre le trafic illégal de ces espèces protégées.

Pour la mise en œuvre des dispositions de cette convention, que le Maroc a ratifiée en 1975, le gouvernement marocain a promulgué en 2011 la loi 29.05, ainsi que son décret d'application en 2015, afin de garantir la protection et la surveillance du commerce des espèces sauvages.

L'Agence rappelle également que l'article 73 de la loi 29.05 a accordé un délai de six mois aux propriétaires de ces espèces, à compter de la publication du décret d'application en juin 2015, pour se conformer aux dispositions légales et obtenir les autorisations requises.

L'ANEF souligne également que plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées depuis lors par le biais des médias audiovisuels et l'organisation de conférences et de réunions dans différentes régions du Maroc afin d'informer le public sur les dispositions de cette loi.

Ainsi, l'Agence exhorte l'ensemble des citoyens à collaborer avec les services de contrôle afin de préserver ces espèces menacées, considérées comme un patrimoine naturel à transmettre aux générations futures.

Classement "Webometrics 2025" L'UM5 de Rabat en tête des universités marocaines et maghrébines

L'Université Mohammed V (UM5) de Rabat est arrivée en tête des universités marocaines et maghrébines dans l'édition de janvier du classement Webometrics 2025, qui met en lumière la capacité d'une université à produire, diffuser et partager des connaissances à l'échelle mondiale.

L'UM5 de Rabat se distingue une fois de plus en confirmant son positionnement en tant qu'université de recherche d'excellence, indique un communiqué de l'université, ajoutant qu'elle figure parmi les 5% des meilleures universités mondiales et occupe la première place aux niveaux national et maghrébin.

Cette performance remarquable, poursuit-on, s'inscrit dans un contexte de forte compétition, où 31.364 universités et institutions ont été évaluées cette année. L'Université Mohammed V de Rabat s'impose grâce à des indicateurs clés tels que la visibilité et la popularité de son site web, la qualité et l'impact de ses chercheurs sur Google Scholar, ainsi que le nombre de publications dans les 10% des meilleures revues indexées dans la base de données

Scopus (2019-2023), souligne le communiqué.

Ces résultats témoignent du dynamisme et de l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'Université Mohammed V de Rabat, précise la même source.

Les enseignants-chercheurs, les doctorants, le personnel administratif ainsi que les partenaires jouent un rôle fondamental dans cette réussite collective, relève l'université, notant que grâce à leur dévouement, l'université continue de rayonner à l'échelle internationale et d'affirmer son statut de pôle d'excellence académique et scientifique.

Le classement international des universités Webometrics, réalisé par le Cybermetrics Lab, un groupe de recherche relevant du Conseil supérieur des recherches scientifiques (CSIC) en Espagne, évalue la qualité de la recherche scientifique et la visibilité en ligne des établissements d'enseignement supérieur.

Dans cette édition, le classement Webometrics souligne à la fois les avancées significatives et les défis persistants des universités africaines, conclut le communiqué.



Les propos de Trump sur Gaza éloignent la perspective d'une normalisation entre Ryad et Israël



Les annonces surprenantes de Donald Trump sur Gaza éloignent la perspective d'une normalisation entre Israël et l'Arabie saoudite, qui devra ménager Washington tout en veillant à préserver ses intérêts dans la région, soulignent des experts.

M. Trump a affirmé mardi que "les Etats-Unis vont prendre le contrôle de la bande de Gaza" et répété que ses plus de deux millions d'habitants pouvaient être déplacés vers l'Egypte et la Jordanie voisines, qui ont catégoriquement rejeté cette option. "S'il en fait sa politique, il ferme la porte à une reconnaissance d'Israël par l'Arabie saoudite", affirme à l'AFP James Dorsey, chercheur à l'Institut du Moyen-Orient de l'Université nationale de Singapour.

Le président américain s'est exprimé après une rencontre à Washington avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qui a avancé, lui, qu'un accord allait "se faire" avec l'Arabie saoudite.

Mais pour Anna Jacobs, de l'Arab Gulf States Institute, l'approche de M. Trump "ne fait que rendre la normalisation entre l'Arabie saoudite et Israël encore plus difficile". La diplomatie saoudienne a en effet vivement réagi, en disant écarter toute normalisation sans la création d'un Etat palestinien, et qualifiant sa position d'"inébranlable".

Elle a également réaffirmé "son rejet catégorique" de tout "déplacement forcé des Palestiniens", dans un communiqué publié très peu de temps après les décla-

clarations mardi de M. Trump.

"Une rapidité inhabituelle pour l'Arabie saoudite qui souligne la gravité avec laquelle ils prennent cette question", estime M. Dorsey.

Les annonces du président américain ont déclenché un tollé dans la communauté internationale, l'ONU mettant en garde contre un "nettoyage ethnique" dans le territoire palestinien.

L'administration Trump s'est efforcée ensuite de nuancer en assurant que tout transfert des Palestiniens de Gaza serait temporaire.

Si M. Trump mettait ses plans à exécution, il risquerait de "déstabiliser la région et alimenter le sentiment anti-américain, en particulier en Arabie saoudite", où la population est largement solidaire de la cause palestinienne, décrypte Anna Jacobs.

Le royaume avait entamé en 2020 des négociations en vue d'un rapprochement avec Israël en échange notamment d'un pacte de défense avec Washington et d'une assistance américaine pour un programme nucléaire civil.

La première économie du monde arabe avait toutefois suspendu les pourparlers après le début de la guerre dans la bande de Gaza, déclenchée par l'attaque sanglante du Hamas sur le sol israélien le 7 octobre 2023.

La puissante monarchie du Golfe "n'est pas un Etat vassal des Etats-Unis", affirme Andreas Krieg du King's College de Londres. "Les Saoudiens ne se conten-

tiel qu'ils ne peuvent pas simplement abandonner", estime-t-il.

Toutefois, tempère M. Dorsey, l'Arabie saoudite devra trouver un équilibre délicat entre sa relation avec les Etats-Unis et son propre intérêt régional: "en matière de sécurité, l'Arabie saoudite n'a personne qu'elle peut solliciter sauf Washington", notamment pour l'achat d'armes. La Chine "n'est ni disposée ni capable (de l'aider) et après l'Ukraine, peut-on compter sur la Russie?", ajoute-t-il.

Mais la stabilité régionale est aussi essentielle pour l'ambitieux projet de transformation économique "Vision 2030" du prince héritier et dirigeant de facto d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane.

Si les habitants de Gaza sont déplacés en Egypte et en Jordanie, cela "fragilisera deux pays essentiels à la stabilité régionale et particulièrement à la sécurité de l'Arabie saoudite", risquant d'éloigner de potentiels investisseurs et touristes du pays, affirme le chercheur saoudien Aziz Alghashian.

"Le plan de Trump, associé à l'approche de Netanyahu, représente des risques majeurs pour l'Arabie saoudite. Cela souligne qu'ils ne sont pas de véritables partenaires pour la paix aux yeux de Ryad, surtout Netanyahu, qui semble vouloir tous les avantages sans faire de concessions".

Autant de facteurs qui poussent Ryad, premier exportateur de brut mondial, à une approche prudente: "l'Arabie saoudite ne devrait pas prendre de mesures majeures pour l'instant. Bien qu'elle dispose d'un levier important sur les Etats-Unis, notamment dans le secteur de l'énergie, elle ne semble pas prête à l'utiliser à ce stade", affirme M. Krieg.

L'Egypte va organiser un sommet d'urgence sur la question palestinienne

L'Egypte a annoncé dimanche qu'elle organiserait le 27 février un sommet des pays arabes pour discuter "des derniers développements graves" liés à la question palestinienne, après l'annonce par Donald Trump d'un plan visant à placer Gaza sous contrôle américain.

Ce "sommet arabe d'urgence" se tiendra alors que l'Egypte a rallié des soutiens régionaux contre le plan du président américain, qui a annoncé vouloir déplacer les habitants de la bande de Gaza vers l'Egypte et la Jordanie et placer le territoire palestinien sous contrôle des Etats-Unis afin de le reconstruire.

Le sommet a été convoqué par l'Egypte, à la demande des Palestiniens, après des consultations "au plus haut niveau avec les pays arabes ces derniers jours", afin d'abord "les derniers développements graves concernant la question palestinienne", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ces contacts ont été établis notamment avec Bahreïn, qui préside actuellement la Ligue arabe, a précisé le ministère.

Le chef de la diplomatie égyptienne Badr Abdelatty s'était entretenu vendredi avec ses partenaires de Jordanie, d'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis pour adopter une position unie rejetant tout déplacement forcé des Palestiniens.

Un concert de protestations à travers le monde a accueilli la proposition de Donald Trump, en particulier de la part des pays arabes qui ont insisté sur la nécessité d'une solution à deux Etats, israélien et palestinien, pour régler le conflit israélo-palestinien.

Le Kremlin ne peut "confirmer ou infirmer" un appel entre Trump et Poutine

Le Kremlin a indiqué dimanche ne pouvoir confirmer ou infirmer une information de la presse américaine faisant état d'un appel téléphonique entre le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine.

Washington et Moscou n'ont officiellement confirmé aucune communication entre les deux dirigeants depuis l'entrée en fonction de M. Trump qui avait promis de mettre rapidement fin aux combats en Ukraine.

Le New York Post a rapporté samedi que M. Trump lui avait indiqué avoir parlé au téléphone avec M. Poutine pour discuter de la fin du conflit en Ukraine et que le président russe lui avait assuré vouloir "voir les gens cesser de mourir".

Selon le journal, M. Trump aurait aussi confié qu'il "ferait mieux de ne pas dire" combien de fois les deux

dirigeants se sont parlé. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a dit à l'agence de presse officielle TASS qu'il ne pouvait ni confirmer ni infirmer l'existence d'une conversation, mais il a laissé entendre qu'il n'était pas au courant d'un appel.

"Que puis-je dire à propos de cette information? Au fur et à mesure que l'administration à Washington développe son travail, de nombreuses communications différentes se produisent. Et ces communications passent par différents canaux", a-t-il expliqué.

"Et bien sûr, en raison de ces nombreuses communications, moi personnellement, je peux ne pas savoir quelque chose, ne pas être au courant de quelque chose. Par conséquent, dans ce cas, je ne peux ni confirmer ni infirmer cette information", a ajouté le porte-parole.

M. Peskov a précédemment démenti à plusieurs re-



prises les informations concernant des conversations téléphoniques entre les deux dirigeants avant le retour du républicain à la Maison Blanche.

Le Kremlin a affirmé attendre des "signaux" sur une éventuelle rencontre.

En Ukraine, ONG et vétérans en quête de fonds après l'arrêt de l'aide américaine

Visage fermé, prostré dans un fauteuil, un vétéran ukrainien attend son psychologue qui l'aide à atténuer la souffrance engendrée par ses souvenirs de trois années de guerre.

La consultation se déroule dans les locaux de Veteran Hub à Vinnytsia, à 250 kilomètres de Kiev, une ONG qui s'occupe de la réinsertion d'anciens combattants et du soutien à leurs familles. Mais le soldat risque de rester seul avec ses traumatismes, comme les 800 autres bénéficiaires de l'organisation. Celle-ci a déjà dû fermer durant une semaine à cause de l'arrêt brutal de l'aide américaine le 27 janvier, avant de rouvrir grâce à un financement local temporaire.

Vendredi, sur son réseau Truth Social, le président américain Donald Trump a appelé à fermer

l'agence humanitaire USAID, l'accusant de fraude, reprenant les sorties du puissant milliardaire Elon Musk, qui avait accusé le plus gros pourvoyeur d'aide au monde d'être "dirigé par une bande de fous extrémistes".

Une très mauvaise nouvelle pour l'Ukraine, première bénéficiaire d'USAID avec près de 38 milliards de dollars reçus depuis le début de l'invasion russe en février 2022. Le gel des aides, prévu pour durer au moins 90 jours, le temps d'un audit, plonge les ONG ukrainiennes dans l'inconnu. Faute de fonds propres, la plupart ne pourront payer les travailleurs humanitaires, entraînant un arrêt immédiat d'une foule de programmes.

"On était confus et choqués. Pendant une semaine, nous avons été contraints d'arrêter le travail",

explique Anastasia Bounyts, 32 ans, sourcils froncés sur ses yeux bleus. "Mais nous avons directement commencé à chercher des solutions". Veteran Hub, dont Anastasia dirige le bureau de Vinnytsia, est l'une des rares organisations humanitaires à communiquer publiquement sur les conséquences de l'arrêt de l'aide américaine, appelant le secteur privé et les administrations ukrainiennes à la rescousse.

En réponse, la mairie de Vinnytsia a débloqué 105.000 euros sur trois mois, le temps de chercher "un nouveau donateur à long terme", selon Anastasia, qui ne croit pas au retour d'USAID.

La plupart des ONG se mentent, elles, dans le silence, préférant attendre le résultat de l'audit américain, plutôt que de risquer le

courroux de l'imprévisible administration en la critiquant. Sur une note plus légère, les jeunes employés de Veteran Hub, qui ont échappé de peu au chômage, arborent fièrement des badges qui les félicitent d'avoir "préservé leur santé mentale en temps de crise".

Un défi gigantesque, alors que 54% des Ukrainiens présentent des troubles psychologiques, selon une étude publiée dans la revue médicale The Lancet, et qu'il faudra réinsérer quelque 1,2 million de vétérans actuels, et 5 millions estimés à terme. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux à sombrer dans l'alcool, note Mikhailo, employé chez Veteran Hub et ancien bénéficiaire.

"Quand l'aide a été suspendue, ils m'ont écrit pour me dire +merde, où allons-nous aller?+",

explique l'immense trentenaire à l'AFP. Selon lui, certains bénéficiaires ont de leur propre initiative "lancé des collectes de fonds".

À Kramatorsk, à une vingtaine de kilomètres de la ligne de front orientale, les locaux de l'ONG Club Svitnok sont clairsemés.

Dans ce petit local, les personnes tombées dans la drogue et marginalisées peuvent bénéficier d'un soutien médico-social ou utiliser des machines à laver fournies par USAID, un donateur "flexible, à l'écoute", selon Natalia Bezeleva, la directrice.

Jusqu'au 27 janvier, son ONG fournissait, entre-autre, une aide humanitaire d'urgence et des auto-tests pour dépister le VIH dans cette population à risque d'une région déchirée par 10 ans de conflit. Aujourd'hui, la pénurie menace.

Armes chimiques en Syrie

Le chef de l'OIAC appelle Damas à un "nouveau départ"

Le chef de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a appelé samedi le nouveau pouvoir syrien à un "nouveau départ" pour lutter contre l'usage de ces armes, après la chute de Bachar el-Assad, accusé d'y avoir eu recours pendant la guerre civile qui a ravagé le pays.

"Cette visite marque un nouveau départ. Après onze années d'obstruction de la part des autorités précédentes, les autorités syriennes intérimaires ont l'opportunité de tourner la page" et de "clore définitivement le dossier des armes chimiques syriennes", a déclaré Fernando

Arias cité dans un communiqué, à l'issue de son premier déplacement officiel à Damas depuis la fuite le 8 décembre du président déchu. Il y a plus de dix ans, la Syrie avait rejoint l'OIAC et remis son stock déclaré en vue de sa destruction, mais l'organisme a toujours été préoccupé par le fait que la déclaration faite par Damas était incomplète et qu'il restait encore des stocks d'armes chimiques.

Depuis la prise de pouvoir en Syrie par une coalition rebelle menée par les islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS), la gestion et le sort de cet arsenal suscitent de vives inquiétudes dans le monde entier.

Le chef de l'OIAC a été reçu par le président syrien par intérim, Ahmad al-Chareh, et le nouveau chef de la diplomatie syrienne, Assaad al-Chaibani. Le ministère syrien de l'information a diffusé des photos des trois hommes se serrant la main. L'OIAC s'était également déclarée préoccupée en décembre par le fait que des preuves précieuses sur ce dossier pourraient avoir été détruites à la suite de frappes israéliennes intenses sur des sites de l'armée syrienne.

Israël a déclaré que ses cibles comprenaient des armes chimiques, afin d'éviter qu'elles ne tombent entre les mains d'"ex-

trémistes". En 2013, la Syrie avait rejoint l'OIAC, et accepté de révéler et de remettre ses stocks de produits toxiques sous la pression de la Russie et des Etats-Unis, et pour écarter la menace de frappes aériennes des Etats-Unis et de leurs alliés.

Cet accord était intervenu après une attaque présumée au sarin, un agent neurotoxique, qui avait fait 1.400 morts dans la banlieue de Damas. L'attaque a été attribuée au gouvernement syrien, qui a nié toute implication et rejeté la faute sur les rebelles, dans le contexte de guerre civile déclenchée en 2011 par la répression par le clan Assad de manifestations prodémocratie.

Economie

Le Datacenter du ministère de l'Économie et des Finances certifié "Tier III Facility"

Le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a annoncé, vendredi, son obtention de la prestigieuse certification "Tier III Facility" pour son Datacenter principal hébergeant l'essentiel des systèmes d'information.

Cette certification, délivrée par l'Uptime Institute, la référence mondiale dans ce domaine, atteste de l'excellence en matière de résilience et de fiabilité des infrastructures soutenant ce Datacenter, indique le ministère sur son site web.

D'après la même source, cette consécration, une première au niveau de l'Administration publique, atteste de la capacité du Datacenter à garantir une disponibilité optimale, une maintenance sans interruption et une résilience face aux incidents techniques, consolidant ainsi la fiabilité des services digitaux fournis aux différentes catégories d'utilisateurs des systèmes d'information déployés par le ministère, rapporte la MAP.

Pour l'obtention de cette certification, le Datacenter a dû répondre à des critères rigoureux portant sur la redondance de ses différentes infrastructures, la capacité à gérer les pannes sans impact sur les systèmes d'information hébergés et la mise en œuvre de protocoles de sécurité avancés. Ces critères incluent notamment des infrastructures d'alimentation électrique et de refroidissement redondantes, ainsi que des processus stricts de maintenance et de gestion.

L'obtention de cette certification a nécessité une préparation intensive, qui a été couronnée par des audits approfondis conduits au dernier trimestre 2024 par une équipe d'auditeurs de l'organisme Uptime Institute, phase durant laquelle des tests et des simulations de pannes et d'opérations de maintenance en conditions réelles ont été réalisés avec succès.

Cette certification Tier III Facility représente une étape importante dans la stratégie du ministère en matière d'optimisation et de sécurisation des infrastructures IT et de renforcement de la confiance des usagers et partenaires institutionnels.

Elle s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de la gouvernance de la sécurité des systèmes d'information du MEF et traduit l'engagement du ministère en matière de conformité réglementaire et d'adoption des meilleurs standards internationaux les plus exigeants.

Présence distinguée des professionnels marocains au Salon "Fruit Logistica" de Berlin



La 32e édition du Salon international "Fruit Logistica" de Berlin s'est clôturée vendredi, après trois jours d'exposition marqués par une présence distinguée des professionnels marocains de l'industrie fruitière, venus en nombre à cette référence mondiale pour le commerce des produits frais.

Du 5 au 7 février, "Fruit Logistica" a accueilli plusieurs producteurs et exportateurs marocains, qui ont mis en valeur le riche potentiel de la filière agrumicole du Maroc, dont les nouvelles technologies utilisées dans le secteur et les dernières variétés d'agrumes Made in Morocco.

Les 28 entreprises agro-industrielles, parmi les principaux exportateurs du Royaume, qui ont pris part à ce Salon, ont été très sollicitées par les professionnels internationaux du secteur. Plusieurs sociétés européennes et internationales, notamment britanniques, russes et américaines, parmi lesquelles des importateurs et des enseignants de la grande distribution, ont exprimé leur intérêt croissant pour la production marocaine, rapporte la MAP.

La 32e édition du Salon international "Fruit Logistica" de Berlin s'est clôturée vendredi, après trois jours d'exposition marqués par une présence distinguée des professionnels marocains de l'industrie fruitière, venus en nombre à cette référence mondiale pour le commerce des produits frais.

Cette attractivité des produits agricoles marocains repose, au-delà de la compétitivité, sur l'adoption, par les producteurs marocains, de pratiques agricoles conciliant respect des standards internationaux et engagement en faveur d'une agriculture durable, tout en garantissant qualité et sécurité sanitaire.

Selon des participants marocains, plusieurs contrats et partenariats internationaux ont été conclus par les professionnels marocains lors de ce Salon international.

A cette occasion, le président de la Chambre d'agriculture de Souss-Massa, Youssef Jebha, s'est félicité du succès, comme chaque année, de la participation marocaine à ce Salon, qu'il considère comme une vitrine essentielle pour valoriser la richesse et la diversité du patrimoine agricole national.

M. Jebha, également président d'une entreprise agro-industrielle spécialisée dans l'export, a souligné, dans une déclaration à la MAP, que la demande sur les produits marocains ne

cesse de croître au fil des années, attribuant cette évolution, entre autres, à l'ouverture du Maroc sur de nouveaux marchés internationaux.

"À travers ce Salon allemand, nous ne cibons pas uniquement le marché local ou européen. Il nous permet d'entrer en contact avec de nouveaux clients aux quatre coins du monde, notamment en Russie, aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada ou encore en Afrique. Il nous permet également de maintenir le lien avec nos partenaires internationaux actuels", a-t-il dit.

Par ailleurs, poursuit M. Jebha, "Fruit Logistica" de Berlin représente une opportunité stratégique pour évaluer la concurrence, nouer de nouveaux partenariats et consolider la position du Maroc sur le marché international des fruits et légumes.

"Nous devons tirer profit des opportunités offertes par le gouvernement pour élargir nos débouchés et, en tant qu'exportateurs et professionnels du secteur, nous engage à explorer de nouveaux marchés afin de renforcer la présence des produits agricoles marocains à l'international", a-t-il conclu.

Le Maroc, qui en est à sa 24e participation à cet événement, qui accueille chaque année près de 66.000 visiteurs issus d'environ 145 pays, a été représenté par un imposant pavillon de 726 m².

Le Pavillon Maroc a regroupé 28 stands de professionnels de l'agro-industrie nationale venus exposer la diversité des produits agricoles marocains, ainsi que des acteurs du conditionnement des fruits et légumes et du secteur de la logistique, assurant ainsi une représentation complète de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie fruitière nationale.

Organisé chaque année début février à Berlin, "Fruit Logistica" rassemble les principaux acteurs mondiaux de l'agro-industrie, des producteurs aux détaillants, en passant par les prestataires de services. Il constitue une plateforme privilégiée pour découvrir les dernières innovations, produits et services du secteur.

Transport maritime: GNV rouvrira sa ligne Almeria-Nador en juin prochain

La compagnie de ferries Grandi Navi-Veloci (GNV), a annoncé la réouverture de sa ligne Almeria-Nador le 21 juin 2025, pour mieux servir les Marocains établis en Europe durant leur transit estival via l'Espagne. La liaison Almeria-Nador, inaugurée en juillet 2022, sera opérée quotidiennement avec des départs alternés entre Almeria et Nador, avec une fréquence de deux rotations par jour trois fois par semaine, a indiqué le transporteur dans un communiqué.

GNV, l'une des principales compagnies maritimes dans le transport de marchan-

disées et de passagers en Méditerranée, a également fait savoir que les réservations pour l'été 2025 sont d'ores et déjà ouvertes.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'opération annuelle "Marhaba", menée en collaboration avec les administrations compétentes, a ajouté GNV, membre du Groupe MSC. La relance de cette ligne vient compléter les autres dessertes opérées par la compagnie entre l'Europe du Sud et les ports marocains, notamment Gènes-Tanger, Civitavecchia-Tanger, Barcelone-Tanger, Barcelone-Nador, ainsi que les liaisons depuis Sète.

Marché des changes : Le dirham se déprécie de 0,2% face à l'euro et au dollar

La valeur du dirham s'est dépréciée de 0,2% aussi bien vis-à-vis de l'euro que du dollar américain durant la période du 30 janvier au 05 février 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son bulletin hebdomadaire.

D'après la même source, les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 369,8 milliards de dirhams (MMDH) au 31 janvier dernier, en hausse de 0,1% d'une semaine à l'autre et de 3,7% en glissement annuel.

Concernant le volume des interventions

de Bank Al-Maghrib, il s'est chiffré à 141,5 MMDH en moyenne quotidienne au cours de la semaine du 30 janvier au 05 février. Ce volume se répartit entre des avances à 7 jours pour 59,7 MMDH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme (51,3 MMDH) et des prêts garantis (30,5 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 3,7 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 05 février (date de valeur le 06 février), la Banque a injecté un montant de 64,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Halieutis 2025

Tenue de la Commission mixte maroco-mauritanienne dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture

La Commission mixte maroco-mauritanienne dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture s'est tenue vendredi en marge du Salon "Halieutis" à Agadir, sous la co-présidence de la Secrétaire d'Etat chargée de la Pêche Maritime, Zakia Driouch et le ministre mauritanien de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires, El Vadil Sidaty Ahmed Louly.

La tenue de cette deuxième session de la Commission mixte sectorielle s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération, qui lie les deux pays, dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture et la mise en œuvre effective des dispositions dudit accord signé à Rabat, le 11 mars 2022.

Lors de cette session, les deux parties ont salué la qualité des relations séculaires unissant le Royaume du Maroc et la République Islamique de Maurita-

nie qui reposent sur le respect mutuel et une coopération sérieuse et fructueuse, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, tout en insistant sur la place primordiale du secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture dans ces relations, rapporte la MAP.

Les premiers accords de coopération en matière de pêche ont été conclus entre les parties en 1979 et 2000.

Au terme de cette session, Mme Driouch et M. Louly ont procédé à la signature du procès-verbal de la deuxième session de la Commission mixte, reflétant leur disposition à traduire ces liens politiques en résultats tangibles dans les domaines d'intérêt mutuel.

Aussi et en marge de cette deuxième réunion de la Commission mixte, trois nouvelles conventions ont-elles été signées

pour renforcer la coopération en matière de recherche halieutique et de formation maritime.

La première convention en matière de surveillance sanitaire et zoo-sanitaire a été signée entre l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) du Maroc et l'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) de la Mauritanie.

La deuxième convention en matière de recherche halieutique a été signée entre l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) du Maroc et l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) et porte sur les actions et activités de recherches conjointes à réaliser en 2025-2026 par les équipes des deux instituts.

La troisième convention en matière de formation maritime a été signée entre l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes

(ISPM) -Agadir et l'Institut Supérieur des Sciences de la Mer (ISSM)- Nouadhibou et porte sur le développement de formations de qualité ainsi que de formations nouvelles concernant les métiers de transformation des produits halieutiques.

Les axes développés lors de cette Commission ainsi que les conventions cadres ont pour objectifs de concevoir et de mettre en œuvre des actions de coopération au niveau de la formation maritime, la recherche scientifique et technique, l'aquaculture, l'aménagement des pêcheries, les industries de transformation et de valorisation des produits de la pêche, la lutte contre la pêche INN, le sauvetage maritime, la commercialisation des produits de la pêche ainsi que le renforcement du cadre de partenariat entre les professionnels, notamment dans le secteur privé ainsi que l'échange d'expertise et d'expériences et des bonnes pra-

tiques en la matière.

À l'issue des travaux, les parties ont salué le climat constructif et cordial ayant caractérisé la tenue de cette deuxième Commission mixte sectorielle.

Dans une déclaration à la presse, Mme Driouch a indiqué que cette session a été axée notamment sur l'échange des expertises entre les deux pays dans les domaines de la pêche maritime et de l'aquaculture avec un accent mis sur le volet de la formation et de la recherche scientifique outre la promotion des investissements dans ces secteurs.

Pour sa part, M. Louly a souligné que la tenue de cette Commission mixte est de nature à contribuer au renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur de la pêche maritime et à la promotion de la durabilité des ressources halieutiques à travers notamment la qualification et la formation du capital humain.

Le Code de déontologie professionnelle des comptables agréés en débat à Marrakech

Le Code de déontologie professionnelle des comptables agréés a été au centre d'un séminaire organisé, vendredi à Marrakech, avec la participation d'un parterre de praticiens, d'experts et de professionnels du secteur.

Initiée par le Conseil régional de Marrakech-Safi relevant de l'Organisation Professionnelle des Comptables Agréés (OPCA), cette rencontre visait à examiner les principes et règles du Code de déontologie de la profession et de partager les meilleures pratiques en matière d'application dans le cadre professionnel.

Véritable cadre de référence

pour organiser les relations professionnelles et garantir le respect des normes éthiques, ce Code fixe les principes fondamentaux visant à renforcer la crédibilité et la transparence du métier, rapporte la MAP.

Les intervenants lors de cette rencontre ont, ainsi, mis en avant la nécessité d'une adhésion collective aux dispositions de ce code, condition essentielle pour assurer un exercice professionnel rigoureux et renforcer la confiance des entreprises et des institutions.

S'exprimant à cette occasion, Hassan Boulaouane, président du Conseil régional des comptables

agréés de Marrakech-Safi, a indiqué que l'adoption et l'application rigoureuse du Code des devoirs professionnels constituent la pierre angulaire de la structuration de la profession.

"Il s'agit d'un outil garantissant l'intégrité, la transparence et la responsabilité des praticiens, tout en consolidant leur rôle dans l'économie régionale et nationale", a-t-il souligné.

Il a également indiqué que la mise en place de mécanismes de suivi et d'accompagnement est essentielle pour garantir une mise en application effective des dispositions du Code, appelant à un en-

gagement collectif des professionnels pour en assurer le respect.

De son côté, l'expert et professeur universitaire, Allal Fali a mis l'accent sur "l'importance d'une adhésion collective à ces principes éthiques, qui ne se limitent pas à un cadre réglementaire, mais traduisent une véritable culture professionnelle".

Il a, dans ce cadre, relevé que le respect des règles de déontologie constitue un levier essentiel pour assurer la crédibilité et la pérennité de la profession, notamment dans un contexte économique en mutation.

Et d'ajouter que la sensibilisa-

tion et la formation continue des comptables agréés sur ces exigences déontologiques sont primordiales pour garantir une application efficace et durable du Code des devoirs professionnels.

Le Code de déontologie professionnelle des comptables agréés définit des règles précises auxquelles les professionnels doivent se conformer, favorisant ainsi un exercice fondé sur la conscience, le sérieux et la responsabilité. Son application vise à renforcer la confiance du public et des partenaires envers la profession de comptable.

Quand la gastronomie devient un pont culturel

Dans un élan fort d'intégration et d'interculturalité, la célébration du Nouvel An amazigh 2975 par le Centre d'études et de recherches Taousna s'est imposée comme un véritable carrefour des cultures, réunissant des migrants et des populations locales autour d'un même projet de dialogue et d'échange. Lors de cette rencontre exceptionnelle, des Africains originaires de pays subsahariens - du Sénégal, du Niger, du Cameroun, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire - ont partagé la scène avec des Marocains de la région du Souss, incluant professeurs, immigrants et représentants associatifs.

L'événement a mis en lumière la richesse des échanges interculturels grâce à la présentation de la «Takla» et du «couscous marocain» aux saveurs mêlant traditions amazighes et influences africaines. Au-delà de la dégustation de ces plats emblématiques, la fête s'est transformée en une plateforme d'échanges où chaque tradition culinaire est devenue le symbole d'un pont entre les cultures. Ces moments de partage ont permis aux nouveaux arrivants de découvrir la culture locale et aux résidents de s'enrichir des apports de leurs voisins venus d'ailleurs, illustrant ainsi comment la nourriture peut favoriser la communication et la construction de la paix.

Les discours prononcés ont réaffirmé l'importance de l'intégration des migrants et du dialogue intercul-



tuel pour bâtir un avenir commun. Le Centre Taousna, à l'initiative de cette célébration, a démontré son engagement en créant un espace ouvert, où la diversité des origines est célébrée et où chaque voix trouve sa place. Le Dr Khaled Elayoud, fondateur du centre, a expliqué que «partager le sel» est un acte symbolique fort, incarnant la confiance, la sécurité et le rejet de toute forme de violence ou de discrimination. Ce geste souligne la volonté d'accueillir les nouveaux résidents et de leur permettre de s'inté-

grer pleinement dans la vie culturelle et sociale de la région.

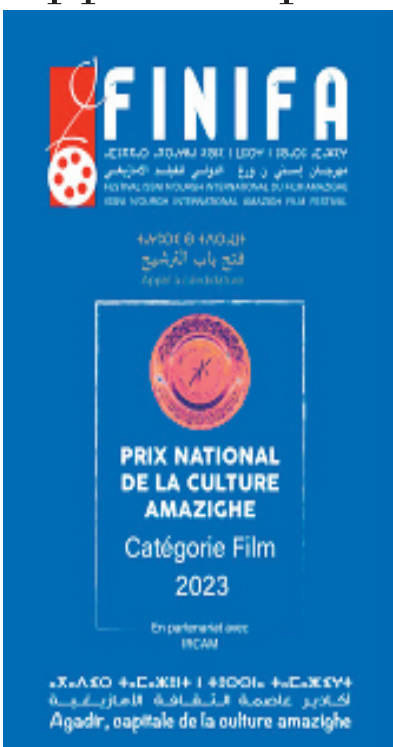
La soirée a été également rythmée par une ambiance artistique et musicale marquante, lorsque le groupe Laryash, dirigé par l'artiste amazigh Mustapha Mousser, a interprété des chansons fusionnant harmonieusement l'héritage musical amazigh et les sonorités africaines. Cette prestation a renforcé le message de l'événement : l'interculturalité est une force qui brise les barrières linguistiques et culturelles, et permet à chacun de

contribuer à la richesse collective.

En somme, cette célébration du Nouvel An amazigh 2975 a illustré comment l'intégration des migrants et l'échange interculturel peuvent transformer des rencontres festives en véritables moments de renforcement des liens humains. En réunissant diverses communautés, l'événement a démontré que la diversité culturelle est un atout précieux pour construire une société plus inclusive, solidaire et ouverte sur le monde.

Hassan Bentaleb

Appel à la promotion du film documentaire amazigh



Les participants à la rencontre nationale du film documentaire amazigh, qui a ouvert ses travaux vendredi à Rabat, ont souligné l'importance de renforcer l'intérêt porté au film documentaire amazigh.

Les intervenants lors de cette rencontre de deux jours, organisée par l'Association marocaine de recherche et d'échange culturels (AMREC) sous le thème "Quelle place pour l'amazigh dans l'industrie culturelle au Maroc?", ont mis en avant le rôle des médias audiovisuels dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel.

Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer les infrastructures culturelles à travers les différentes régions du Royaume, compte tenu du rôle de ce secteur dans la création des opportunités d'emploi.

Intervenant à cette occasion, le président d'honneur du Réseau international des Chaires UNESCO en Communications et expert international en sciences de l'information et de la communication, Jamal Eddine Naji, a présenté un aperçu des principales techniques utilisées dans la réalisation d'un film documentaire, mettant en lumière les étapes essentielles de la production d'un documentaire selon des normes professionnelles, notam-

ment en matière de scénarisation et de technique de "projection de soi".

L'expert a appelé à la documentation des différentes manifestations culturelles marocaines, précisant que le film documentaire joue un rôle clé "dans la transmission des connaissances, la stimulation des interrogations et l'exploration des émotions et des expériences humaines".

De son côté, le producteur audiovisuel, Mohamed Daghour, a abordé les principaux enjeux liés à la promotion de l'amazigh au sein du paysage culturel marocain, plaidant pour la consolidation de la présence de l'amazigh dans l'espace médiatique et culturel.

Le chercheur en cinéma et théâtre et professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir, Hamid Tbatou, est revenu, pour sa part, sur l'évolution du film documentaire amazigh, notant que ce genre cinématographique n'a pas suscité pendant longtemps le même intérêt que le film amazigh de fiction auprès des cinéastes.

Il a également relevé que le soutien au film documentaire amazigh et sa présence dans les festivals cinématographiques ne se sont véritablement affirmés qu'au cours des deux dernières décennies, tout comme son ac-

compagnement par des écrits critiques.

Cette rencontre vise à rassembler les différents acteurs impliqués dans la production du film documentaire amazigh afin d'échanger sur les défis et enjeux liés à son développement.

Elle a également pour objectif de créer un espace de rencontre entre les différents intervenants dans la création du film documentaire amazigh et les étudiants des instituts spécialisés dans l'audiovisuel, afin de leur permettre d'explorer les expériences des praticiens, d'en tirer profit et de leur ouvrir de nouvelles perspectives. Il s'agit aussi d'attirer leur attention sur l'importance du documentaire amazigh, que ce soient les films produits en langue amazighe ou ceux traitant de thématiques liées à la culture et à l'identité amazighes.

Le programme de cette rencontre se décline en deux ateliers de formation destinés aux étudiants et aux passionnés de l'industrie culturelle amazighe. Le premier atelier porte sur "Le rôle de la formation et de la scénographie dans la production du film documentaire amazigh", tandis que le second aborde "Les défis du financement et de la production des films documentaires amazighs".

Session académique sur "La poésie dans le système national de l'éducation, de la formation et de la recherche" à Rabat

Le Conseil supérieur de l'Éducation, de la formation et de la recherche scientifique organise, les 13 et 14 février au siège du Conseil, avec la Maison de la Poésie au Maroc, la session académique sur "La poésie dans le système national de l'éducation, de la formation et de la recherche".

Cette session vise à "promouvoir la fonction culturelle de l'école marocaine, en soulevant les questions théoriques permettant d'analyser la place de la poésie dans le système de l'éducation et de la formation de notre pays, et proposer des approches méthodologiques et des dispositifs didactiques pour améliorer les méthodes d'enseignement de la poésie, tout en renforçant les compétences et l'expertise des enseignants", indique le Conseil dans un communiqué.

L'objectif est d'offrir à l'apprenant la capacité de lire et d'apprécier la poésie, de susciter son intérêt pour le savoir poétique et de lui faire prendre conscience de son rôle fondamental dans la culture et l'art, ajoute la même



source.

Prendront part à cette session académique des poètes, des penseurs, des chercheurs, des responsables de l'élaboration et de la conception des curricula, des programmes et manuels scolaires et des activités de la vie scolaire ainsi que des éditeurs de manuels, dans l'objectif d'échanger et de débattre autour de nombreuses thématiques liées à la place et à la présence de la poésie dans le système éducatif, de faire un état des lieux de la situation actuelle, et de pro-

poser des perspectives d'amélioration à travers des leviers concrets visant à renforcer la place et le rôle de la poésie dans notre système éducatif national.

La session abordera plusieurs axes principaux, notamment la place de la poésie dans le système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, le concept de poésie dans le manuel scolaire, la poésie entre apprentissages et vie scolaire, ainsi que les caractéristiques de la formation de l'enseignant de poésie.

Charjah invité d'honneur de la 30^{ème} édition du SIEL

Charjah sera l'invité d'honneur de la 30^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), prévue du 17 au 27 avril prochain à Rabat.

A cet effet, un accord a été conclu, vendredi à Rabat, entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et l'Autorité du livre de Charjah (Émirats Arabes Unis). L'accord a été paraphé par la Commissaire générale du SIEL, Latifa Mouftakir, et la Coordinatrice générale de la Foire internationale du livre de Charjah, Khoula Al-Mujaini.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Mme Mouftakir a indiqué que l'accueil de Charjah en tant qu'invité d'honneur du SIEL intervient après la participation remarquable du Maroc comme invité d'honneur de la précédente édition de la Foire internationale du livre de Charjah.

Elle a également souligné que la désignation de Charjah comme invité d'honneur consacre les relations exceptionnelles unissant le Royaume du Maroc et l'État des Émirats Arabes Unis et permet de rapprocher le grand public de la richesse et de la diversité de la culture émiratie, en général, et du



patrimoine culturel de Charjah, en particulier. Il s'agit aussi, selon elle, de promouvoir l'échange entre écrivains, poètes et intellectuels marocains et émiratis.

De son côté, Mme Al-Mujaini s'est félicitée de la conclusion de ce partenariat privilégié qui reflète la continuité des échanges culturels entre l'État des Émirats Arabes Unis et le Royaume du Maroc, assurant que de nombreux écrivains, poètes et intellectuels émiratis prendront part à la 30^{ème} édition du SIEL.

Cette édition sera marquée par une forte représentation de la culture émiratie à travers de nombreuses manifestations et performances culturelles de troupes folkloriques émiraties, a-t-elle précisé, ajoutant qu'une exposition d'arts plastiques est également prévue avec la participation d'artistes des deux pays.

Le SIEL est devenu, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour les échanges intellectuels, la découverte de nouvelles œuvres et la promotion de la diversité culturelle.

Bouillon de culture

Prix

Neuf auteurs et chercheurs marocains ont raflé, samedi à Doha, neuf distinctions lors de la première édition du Prix Doha du livre arabe. Ainsi, dans la catégorie du "Livre individuel", domaine de connaissance "Études linguistiques et littéraires", la première place est revenue à Abderrahmane Boudraa, alors que Mohamed Ghalim s'est classé troisième.

Pour le domaine de connaissance des "Sciences historiques", de la même catégorie, Younes El Mrabet a remporté la deuxième place, alors que Mohammed Sadki s'est aussi classé deuxième dans le domaine des "Études sociales et philosophiques", suivi par Youssef Tibes en troisième place.

S'agissant du domaine des "Sciences sociales", Abdelkader Merzak a remporté la deuxième place, au même titre que le chercheur Elhassan Chahid dans le domaine des "Sciences de la Charia et les études islamiques".

Concernant la seconde catégorie relative à "La réalisation", elle a été remportée par Ahmed El Moutaouakil pour le domaine des linguistiques, et Ibrahim Elkadiri pour le domaine de l'histoire.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le directeur exécutif du Prix Doha du livre arabe, Abdelouahed Alami, a indiqué que le nombre important de distinctions décernés aux auteurs et chercheurs marocains lors de cette édition n'est pas surprenant eu égard au sérieux et à la crédibilité de leurs travaux et ouvrages de recherche.

L'actuelle édition du Prix a attiré quelque 1.261 candidatures provenant de 35 pays, qui ont été évaluées par des universitaires spécialisés au Qatar et dans plusieurs pays arabes.

Le Prix Doha du livre arabe vise à promouvoir et enrichir la culture et la bibliothèque arabes, en mettant à l'honneur les meilleures productions et publications.

Festival

La 3^{ème} édition du Festival international "L'Âme des Cultures" se tiendra du 21 au 23 février à Essaouira, a annoncé la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée qui coorganise cet événement avec la Zaouia Kadiriya d'Essaouira.

Organisé en partenariat avec la Fondation Machado, ce festival annuel qui rassemblera les confréries musulmanes, chrétiennes et juives, met à l'honneur les patrimoines, les rituels et les traditions partagés par les trois religions monothéistes, indique la Fondation dans un communiqué.

Au programme de cette édition figurent des colloques, des tables rondes, des concerts et des cérémonies religieuses, avec la participation d'éminents chercheurs, intellectuels et experts.

Le Festival international "L'Âme des Cultures" ambitionne de renforcer la coopération spirituelle et culturelle entre les fidèles des trois religions monothéistes, en s'inspirant des idéaux de fraternité humaine défendus par la déclaration d'Abu Dhabi du Pape François et du Grand Imam d'Al-Azhar, relève la Fondation.

Cette manifestation culturelle d'envergure vise également à renforcer la coopération et l'action commune entre les communautés des trois religions en vue de résoudre les problèmes communs, promouvoir le bien-être social, la coexistence pacifique et la résolution des conflits sans violence.

Dix-huitième chapitre

Il y avait lune ce jour-là, et au moment où Fabrice entra dans sa prison, elle se levait majestueusement à l'horizon à droite, au-dessus de la chaîne des Alpes, vers Trévis.

Il n'était que huit heures et demie du soir, et à l'autre extrémité de l'horizon, au couchant, un brillant crépuscule rouge orangé dessinait parfaitement les contours du mont Viso et des autres pics des Alpes qui remontent de Nice vers le mont Cenis et Turin ; sans songer autrement à son malheur, Fabrice fut ému et ravi par ce spectacle sublime. C'est donc dans ce monde ravissant que vit Clélia Conti ! avec son âme pensive et sérieuse, elle doit jouir de cette vue plus qu'un autre ; on est ici comme dans des montagnes solitaires à cent lieues de Parme.

Ce ne fut qu'après avoir passé plus de deux heures à la fenêtre, admirant cet horizon qui parlait à son âme, et souvent aussi arrêtant sa vue sur le joli palais du gouverneur que Fabrice s'écria tout à coup : Mais ceci est-il une prison ? est-ce là ce que j'ai tant redouté ? Au lieu d'apercevoir à chaque pas des désagréments et des motifs d'aigreur, notre héros se laissait charmer par les douceurs de la prison.

Tout à coup son attention fut violemment rappelée à la réalité par un tapage épouvantable : sa chambre de bois, assez semblable à une cage et surtout fort sonore, était violemment ébranlée des aboiements de chien ; et de petits cris aigus complétaient le bruit le plus singulier. Quoi donc ! si tôt pourrais-je m'échapper ! pensa Fabrice.

Un instant après, il riait comme jamais peut-être on n'a ri dans une prison. Par ordre du général, on avait fait monter en même temps que les geôliers un chien anglais, fort méchant, préposé à la garde des prisonniers d'importance, et qui devait passer la nuit dans l'espace si ingénieusement ménagé tout autour de la cage de Fabrice. Le chien et le geôlier devaient coucher dans l'intervalle de trois pieds ménagé entre les dalles de pierre du sol primitif de la chambre et le plancher en bois sur lequel le prisonnier ne pouvait faire un pas sans être entendu.

Or, à l'arrivée de Fabrice, la chambre de l'Obéissance passive se trouvait occupée par une centaine de rats énormes qui prirent la fuite dans tous les sens. Le chien, sorte d'épagneul croisé avec un fox anglais, n'était point beau, mais en revanche il se montra fort alerte. On l'avait attaché sur le pavé en dalles de pierre au-dessous du plancher de la chambre de bois ; mais lorsqu'il sentit passer les rats tout près de lui il fit des



efforts si extraordinaires qu'il parvint à retirer la tête de son collier ; alors advint cette bataille admirable et dont le tapage réveilla Fabrice lancé dans les rêveries les moins tristes.

Les rats qui avaient pu se sauver du premier coup de dent, se réfugiant dans la chambre de bois, le chien monta après eux les six marches qui conduisaient du pavé en pierre à la cabane de Fabrice. Alors commença un tapage bien autrement épouvantable : la cabane était ébranlée jusqu'en ses fondements. Fabrice riait comme un fou et pleurait à force de rire ; le geôlier Grillo, non moins riant, avait fermé la porte ; le chien, courant après les rats, n'était gêné par aucun meuble, car la chambre était absolument nue ; il n'y avait pour gêner les bonds du chien chasseur qu'un poêle de fer dans un coin.

Quand le chien eut triomphé de tous ses ennemis, Fabrice l'appela, le caressa, réussit à lui plaire : Si jamais celui-ci me voit sautant par-dessus quelque mur, se dit-il, il n'aboiera pas. Mais cette politique raffinée était une prétention de sa part ; dans la situation d'esprit où il était, il trouvait son bonheur à jouer

avec ce chien. Par une bizarrerie à laquelle il ne réfléchissait point, une secrète joie régnait au fond de son âme.

Après qu'il se fut bien essoufflé à courir avec le chien,

— Comment vous appelez-vous, dit Fabrice au geôlier.

— Grillo, pour servir Votre Excellence dans tout ce qui est permis par le règlement.

— Eh bien ! mon cher Grillo, un nommé Giletta à voulu m'assassiner au milieu d'un grand chemin, je me suis défendu et l'ai tué ; je le tuerais encore si c'était à faire : mais je n'en veux pas moins mener joyeuse vie, tant que je serai votre hôte. Sollicitez l'autorisation de vos chefs et allez demander du linge au palais Sanseverina ; de plus, achetez-moi force nébieu d'Asti.

C'est un assez bon vin mousseux qu'on fabrique en Piémont dans la patrie d'Alfieri et qui est fort estimé surtout de la classe d'amateurs à laquelle appartenaient les geôliers. Huit ou dix de ces messieurs étaient occupés à transporter dans la chambre de bois de Fabrice quelques meubles antiques et fort dorés que l'on enlevait au premier étage

dans l'appartement du prince ; tous recueillirent religieusement dans leur pensée le mot en faveur du vin d'Asti. Quoi qu'on pût faire, l'établissement de Fabrice pour cette première nuit fut pitoyable ; mais il n'eut l'air choqué que de l'absence d'une bouteille de bon nébieu. — Celui-là a l'air d'un bon enfant... dirent les geôliers en s'en allant... et il n'y a qu'une chose à désirer, c'est que nos messieurs lui laissent passer de l'argent.

Quand il fut seul et un peu remis de tout ce tapage : Est-il possible que ce soit là la prison, se dit Fabrice en regardant cet immense horizon de Trévis au mont Viso, la chaîne si étendue des Alpes, les pics couverts de neige, les étoiles, etc., et une première nuit en prison encore ! Je conçois que Clélia Conti se plaise dans cette solitude aérienne ; on est ici à mille lieues au-dessus des petites et des méchancetés qui nous occupent là-bas. Si ces oiseaux qui sont là sous ma fenêtre lui appartiennent, je la verrai. Rougira-t-elle en m'apercevant ? Ce fut en discutant cette grande question que le prisonnier trouva le sommeil à une heure fort avancée de la nuit.

Dès le lendemain de cette nuit, la première passée en prison, et durant laquelle il ne s'impatienta pas une seule fois, Fabrice fut réduit à faire la conversation avec Fox le chien anglais ; Grillo le geôlier lui faisait bien toujours des yeux fort aimables, mais un ordre nouveau le rendait muet, et il n'apportait ni linge ni nébieu.

Verrai-je Clélia ? se dit Fabrice en s'éveillant. Mais ces oiseaux sont-ils à elle ? Les oiseaux commençaient à jeter de petits cris et à chanter, et à cette élévation c'était le seul bruit qui s'entendit dans les airs. Ce fut une sensation pleine de nouveauté et de plaisir pour Fabrice que ce vaste silence qui régnait à cette hauteur : il écoutait avec ravissement les petits gazouillements interrompus et si vifs par lesquels ses voisins les oiseaux saluaient le jour.

S'ils lui appartiennent, elle paraîtra un instant dans cette chambre, là sous ma fenêtre et tout en examinant les immenses chaînes des Alpes, vis-à-vis le premier étage desquelles la citadelle de Parme semblait s'élever comme un ouvrage avancé, ses regards revenaient à chaque instant aux magnifiques cages de citronnier et de bois d'acajou qui, garnies de fils dorés, s'élevaient au milieu de la chambre fort claire, servant de volière. Ce que Fabrice n'apprit que plus tard, c'est que cette chambre était la seule du second étage du palais qui eût de l'ombre de onze heures à quatre ; elle était abritée par la tour Farnèse.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE,
 DE LA PÊCHE
 MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT
 RURAL ET DES EAUX
 ET FORÊTS
 OFFICE RÉGIONAL DE
 MISE EN VALEUR
 AGRICOLE DU TADLA
 N°:
/SMG/BAM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL SUR
 OFFRES DE PRIX N°
 03/2025/SMG du
 04/03/2025
 SEANCE PUBLIQUE
 La participation
 est réservée aux très
 petites, petites et
 moyennes entreprises,
 les jeunes entreprises
 innovantes, aux
 coopératives, aux unions
 de coopératives et aux
 auto-entrepreneurs
 Le 04/03/2025 à 12

Heures 30 minutes. Il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°03/2025/SMG du 04/03/2025, pour l'achat des citernes d'eau tractées
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Un Million Quatre-Vingt Neuf Mille Dirhams (1.089.000,00DH) Toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20.000,00DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 (justification des capacités et des qualités) du règlement de consultation de l'appel offres.
 N° 622/PA



AVIS APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres Ouvert n°10/2025/DGRID du 07/03/2025 à 13 h 00
 Séance Publique

Pays : ROYAUME DU MAROC

Projet : *Projet Résilience Et Durabilité de l'Eau en Irrigation (REDI)*

Titre du Marché : Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9-Lot 1 pour une superficie de 1842 Ha et LOT 2 pour une superficie de 1363 Ha

Prêt No : P175747 du 30 Mars 2022

Appel d'Offres No : N°10/2025/DGRID Du 07/03/2025

- Le Gouvernement du Royaume du Maroc a obtenu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet Résilience Et Durabilité de l'Eau en Irrigation (REDI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9-LOT1 1 pour une superficie de 1842 Ha et LOT 2 pour une superficie de 1363 Ha.
- L'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour les Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9- Lot 1 pour une superficie de 1842 Ha et LOT 2 pour une superficie de 1363 Ha dans le périmètre des Béri Moussa Ouest, Province de Fquih Ben Salah, durant la période 2025/2027.
- La passation des marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI - Novembre 2020 » les Règles de Passation des Marchés », et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
- Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au niveau du Bureau Administratif et des Marchés du Département de gestion des réseaux d'irrigation et de drainage de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, et peuvent examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau 8h30min à 16h30min à l'adresse indiquée ci-dessous.
- Le Document d'Appel d'Offres en langue française peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département de gestion des réseaux d'irrigation et de drainage de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.
 Ledit dossier téléchargé peut être présenté comme document dans l'offre du soumissionnaire.
- Les Offres doivent être remises à l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah comme suit :
 - Soit contre récépissé au bureau d'ordre de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.

Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : à la salle de réunion du siège l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah le 07/03/2025 à 13 h. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise.

- Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de :
 Lot 1 : 684.000,00Dh (Six cent quatre-vingt-quatre mille dirhams)
 Lot 2 : 566.000,00 Dh (Cinq cent soixante-six mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Lot 1 : 34.213.755,60 DH (Trente-quatre millions deux cent treize mille sept cent cinquante-cinq Dh Soixante centimes).
 Lot 2 : 28.320.674,40 DH (Vingt-huit millions trois cent vingt mille six cent soixante-quatre Dh quarante centimes).
- Il est prévu une visite des lieux le 28/02/2025 Le rendez-vous est fixé à 10 heures, au siège du Département de la gestion des réseaux d'irrigation et de drainage de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 ORMVA du Tadla
 Département de la gestion des réseaux d'irrigation et de drainage
 BP 244 Fquih Ben Salah, Maroc
 Tél. : 00212 5 23 43 50 23/35/48
 Fax : 00212 5 23 43 50 18/22
 E-mail : ortadla@menara.ma

N° 041/PC

MINISTÈRE DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
 MINISTÈRE DE LA FORMATION
 MINISTÈRE DES SPORTS

AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offres n°06/CS/2025 du 11/02/2025 à 11h relatif aux TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE – COMMUNE DE SETTAT – PROVINCE DE SETTAT- publié à la libération n°10422 du 28/01/2025 est reporté pour le 26/02/2025 à 11H00.

N° 614/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 des Pratiques et des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENTRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLEMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 04/DPSS/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 04 Mars 2025 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DES DEUX COLLEGES PRONNIERS « BEN YASSINE » A LA COMMUNE DE SIDI YAJEJA ET « SASSAF » A LA COMMUNE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLEMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis
04/DPSS/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DES DEUX COLLEGES PRONNIERS « BEN YASSINE » A LA COMMUNE DE SIDI YAJEJA ET « SASSAF » A LA COMMUNE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLEMANE	96 000,00 (Quatre-vingt-six mille dirhams TTC)	10h00min (dix heures 00 minutes)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N° 621/PA

PROMAMODULO INDUSTRIE SARL AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL :
KENITRA - Atlantic Free Zone Extension, Lots N°109 ; L10 ; L11, L12, L13, L14, L15, L16, L21, L22, PK 13, RN4/PK150 de la voie ferrée, commune Aneur Seflia

CESSION DE PARTS SOCIALES
I) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/01/2025

-CESSIONS DES PARTS SOCIALES
• La Société PROMA INDUSTRIE SARL représentée par M. GIUSEPPE PORRECA cède à la Société PROMA SPA représentée par Monsieur LUIGI MONTELLA 500 (Cinq Cents) parts sociales ;

Qu'elle détient au capital de la SARL dite « PROMAMODULO INDUSTRIE », au capital de 100.000 Dirhams dont le siège social est à Kenitra - Atlantic Free Zone Extension, Lots N°109 ; L10 ; L11, L12, L13, L14, L15, L16, L21, L22, PK 13, RN4/PK150 de la voie ferrée, commune Aneur Seflia - immatriculée au registre de commerce Kenitra sous n° 49359. Les articles 6 et 7 des Statuts ont été mis à jour en conséquence

II-Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 06/02/2025 sous N°

102440 N° 623/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

N°:/SMG/BAM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 06/2025/SMG du 07/03/2025
SEANCE PUBLIQUE
La participation est réservée aux très petites, petites et moyennes entreprises, les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 07/03/2025 à 11 Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°06/2025/SMG du 07/03/2025, pour l'achat de fournitures de bureau et des agendas pour le personnel de l'ORMVA du Tadla en deux lots :
Lot n° 1 : Achat de four-

nitures de bureau ;
Lot n°2 : Achat des agendas pour le personnel de l'ORMVA du Tadla.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée pour chaque lot à la somme de :

Lot n°1 : Quatre Cent Quatre Vingt Sept Mille Trois Cent Huit Dirhams, toutes taxes comprises (487 308,00 DH TTC) ;
Lot n° 2 : Cent Soixante Huit Mille Dirhams toutes taxes comprises (168 000,00 DH TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé pour chaque lot à la somme de:
Lot n° 1 : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DH) ;
Lot n° 2 : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaïbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'article 5 (justification des capacités et des qualités) du règlement de consultation de l'appel offres.

N° 624/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Wilaya de la région de Casablanca Settat Préfecture de Casablanca
Commune du Mechouar de Casablanca
Service de l'urbanisme, de l'environnement, Des travaux et du patrimoine

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié N°06/2025/CMC
Le 21/02/2025 à 10h 00min, il sera procédé dans le siège de la Commune du Mechouar de Casablanca sis 105 Bd Mohammed VI Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°06/2025/CMC ayant pour objet :

Achat des bigues portes drapeaux au profit de la commune du Mechouar de Casablanca
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 39 480,00 Dhs TTC (trente-neuf mille quatre cent quatre-vingts di-

rams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 780,00Dhs TTC (Sept cent quatre vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 625/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Wilaya de la région de Casablanca Settat Préfecture de Casablanca
Commune du mechouar de Casablanca
Service de l'urbanisme, de l'environnement, Des travaux et du patrimoine

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié N°07/2025/CMC
Le 21/02/2025 à 11h 00min, il sera procédé dans le siège de la Commune du Mechouar de Casablanca sis 105 Bd Mohammed VI Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel

d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°07/2025/CMC ayant pour objet :
Achat de matériel des fêtes et de pavoisement au profit de la commune du Mechouar de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 149 640,00 Dhs TTC (Cent quarante-neuf mille six cent quarante dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 800,00Dhs TTC (Deux mille huit cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 626/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne national+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H05 : El Haoudaj
09H00 : Anmougar
09H55 : Moul lmlih
10H45 : Oussrati
11H40 : Rass Lamhayen
12H15 : Ach Hada

16H25 : Moudawala
17H30 : Bin Lbaneh w Lyoum
18H00 : Nhar Mabrouk
18H20 : Majala Iktisadia
18H30 : JT en Français
18H50 : Rass Lamhayen
19H25 : Zouaji mouhal
19H40 : Stand up
19H55 : Lfamila
20H30 : JT Principal
21H30 : Khat Arrajea
22H05 : Khat Arrajea
22H40 : Ilm wa Hadara
23H20 : Dernier bulletin d'information
23H40 : Doumoue Warda
00H15 : Rass Lamhayen
00H45 : Aazima
01H20 : Al Ghabat bi Al Maghreb
02H15 : MOUL LMLIH
03H00 : Documentaire amazigh
03H30 : Documentaire amazigh
04H05 : El Haoudaj
05H05 : Anmougar
06H00 : Oussrati

05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats marwahib tajwid al qor'an
06:00:00 : CHHHIHWAT BLADI
06:30:00 : SABAHYAT 2M
07:35:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:50:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
08:20:00 : MAGAZINE : JAI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
09:30:00 : FEUILLETON : BNAT LYOUM
09:55:00 : MAGAZINE : CHHHIWA MA3A CHOUMI-CHA
10:05:00 : FEUILLETON : LEILA
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
12:05:00 : FEUILLETON : Hddane 3INDA AL FARASINA
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : AL

AMANA
14:15:00 : MAGAZINE : CAP-SULE AHSANE PATISSIER
14:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE TARIQ ATTA-HADDI
14:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
14:40:00 : FEUILLETON : BNAT LYOUM
15:10:00 : FEUILLETON : SAULTI
16:20:00 : MAGAZINE : SA-BAHYAT 2M
17:15:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ARNOUB
17:25:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
17:40:00 : MAGAZINE : CHHHIWA MA3A CHOUMI-CHA
17:50:00 : MAGAZINE : POP UP
18:00:00 : MAGAZINE : CAP-SULE AHSANE PATISSIER
18:05:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE TARIQ ATTA-HADDI
18:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
19:00:00 : MAGAZINE : QUO-

TIDIENNES NAJM ACHA3BI
19:00:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO
20:35:00 : NEWS : ECO NEWS
20:45:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS
21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:25:00 : FEUILLETON : AL-HANE AL MADI
22:20:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
23:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
23:55:00 : FEUILLETON : AL AMANA
00:40:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
01:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
03:00:00 : MAGAZINE : MIN QALB AL JIHA
03:25:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
04:20:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI



لش هنا

Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI Durée : 01:29:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kostinski Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>JE T'AIME - I LOVE YOU Genres : Réalisateur : Tamer Housni Durée : 01:45:00 séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enriquez Gato séances : 14:00 16:00</p>
<p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p>	<p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p>
<p>Green cardfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : hicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p>	<p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamdi séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>Le bal de l'enfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Rada malha - jrada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driss ROUKHE séances : 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p>


Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Moumen : Pharmacie DIAR EL HANAË DUAR EL HANAË GH4, BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.22.34.34 [+]</p>	<p>78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LAILA YACCOUB - Tél : 0522.22.34.34 [+]</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MADI - Tél : 0522.63.00.63</p>
<p>Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59</p>	<p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADJ DAOUT - BACHOU (ROND-POINT BACHOU) - Tél : 0522.81.29.31 [+]</p>	<p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142 RUE 5-DERS KOREA-GRE- GOULANE STATION TAXI SIDI MAAROUF PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46</p>
<p>Sidi Othmane : Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ISSALAMA HAY ISSALAMA I - Tél : 0522.37.32.66</p>	<p>Pharmacie NARJIS 141, BOULEVARD YACCOUB EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.00.74</p>	<p>Sidi Bernoussi : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ABOUIM- AMAL, 2 - SIDI BERNOUSSE - Tél : 0522.73.72.57</p>
<p>Oulfa : Pharmacie MASID CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ISSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) - Tél : 0522.39.88.73</p>	<p>Boorgogne : Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DEAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DEAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIFFY - Tél : 0522.79.81.52</p>	<p>Hay Hassani Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMC / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSÉJOUR B.P. 16277 - Tél : 069688285 [+]</p>
<p>Sidi Maarouf : Pharmacie IJANI 114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5803.86</p>	<p>Pharmacie SAJIR 16, RUE MOHAMMED SMBHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAJIR - ACMA BD. MID V - STADE - Tél : 0522.44.48.57</p>	<p>Pharmacie INANE OULFA RYAD EL OULFA GH8 EN- TREE N°8 N° 15 (ACTUELLE- MENT GH400 - Tél : 0522.89.42.70</p>
<p>Pharmacie ZENTH MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMA FLORIDA ET CRECHE SAOUNOU) - Tél : 0522.32.15.16</p>	<p>Belvédère Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRIS 20000 - Tél : 0522.40.48.27</p>	<p>Pharmacie HANE OULFA RYAD EL OULFA GH8 EN- TREE N°8 N° 15 (ACTUELLE- MENT GH400 - Tél : 0522.89.42.70</p>
<p>Lissada : Pharmacie JARDINS DE LOULFA KASBA ALAMINE EXTENSION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p>	<p>Ain Sebhal : Pharmacie ESPACE SHATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHA - AIN SEBAA (PRES PRÉ- SON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64</p>	<p>Oasis Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - LOASSS (MARCHÉ LOASSS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>
<p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64</p>	<p>Ain Chock : Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.35</p>	<p>Beauséjour Pharmacie OUBOUANE 122, RUE OUBOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSÉJOUR (DERRIÈRE ACIMA BEAUSÉ- JOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p>
<p>Maarif : Pharmacie IBN BATOUTA</p>		

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes
100	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00
101	06:30	07:30	08:30	06:30	07:30	08:30	06:30	07:30	08:30	06:30	07:30	08:30	06:30	07:30	08:30
102	07:00	08:00	09:00	07:00	08:00	09:00	07:00	08:00	09:00	07:00	08:00	09:00	07:00	08:00	09:00
103	07:30	08:30	09:30	07:30	08:30	09:30	07:30	08:30	09:30	07:30	08:30	09:30	07:30	08:30	09:30
104	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00
105	08:30	09:30	10:30	08:30	09:30	10:30	08:30	09:30	10:30	08:30	09:30	10:30	08:30	09:30	10:30
106	09:00	10:00	11:00	09:00	10:00	11:00	09:00	10:00	11:00	09:00	10:00	11:00	09:00	10:00	11:00
107	09:30	10:30	11:30	09:30	10:30	11:30	09:30	10:30	11:30	09:30	10:30	11:30	09:30	10:30	11:30
108	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00
109	10:30	11:30	12:30	10:30	11:30	12:30	10:30	11:30	12:30	10:30	11:30	12:30	10:30	11:30	12:30
110	11:00	12:00	13:00	11:00	12:00	13:00	11:00	12:00	13:00	11:00	12:00	13:00	11:00	12:00	13:00
111	11:30	12:30	13:30	11:30	12:30	13:30	11:30	12:30	13:30	11:30	12:30	13:30	11:30	12:30	13:30
112	12:00	13:00	14:00	12:00	13:00	14:00	12:00	13:00	14:00	12:00	13:00	14:00	12:00	13:00	14:00
113	12:30	13:30	14:30	12:30	13:30	14:30	12:30	13:30	14:30	12:30	13:30	14:30	12:30	13:30	14:30
114	13:00	14:00	15:00	13:00	14:00	15:00	13:00	14:00	15:00	13:00	14:00	15:00	13:00	14:00	15:00
115	13:30	14:30	15:30	13:30	14:30	15:30	13:30	14:30	15:30	13:30	14:30	15:30	13:30	14:30	15:30
116	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00
117	14:30	15:30	16:30	14:30	15:30	16:30	14:30	15:30	16:30	14:30	15:30	16:30	14:30	15:30	16:30
118	15:00	16:00	17:00	15:00	16:00	17:00	15:00	16:00	17:00	15:00	16:00	17:00	15:00	16:00	17:00
119	15:30	16:30	17:30	15:30	16:30	17:30	15:30	16:30	17:30	15:30	16:30	17:30	15:30	16:30	17:30
120	16:00	17:00	18:00	16:00	17:00	18:00	16:00	17:00	18:00	16:00	17:00	18:00	16:00	17:00	18:00
121	16:30	17:30	18:30	16:30	17:30	18:30	16:30	17:30	18:30	16:30	17:30	18:30	16:30	17:30	18:30
122	17:00	18:00	19:00	17:00	18:00	19:00	17:00	18:00	19:00	17:00	18:00	19:00	17:00	18:00	19:00
123	17:30	18:30	19:30	17:30	18:30	19:30	17:30	18:30	19:30	17:30	18:30	19:30	17:30	18:30	19:30
124	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00
125	18:30	19:30	20:30	18:30	19:30	20:30	18:30	19:30	20:30	18:30	19:30	20:30	18:30	19:30	20:30
126	19:00	20:00	21:00	19:00	20:00	21:00	19:00	20:00	21:00	19:00	20:00	21:00	19:00	20:00	21:00
127	19:30	20:30	21:30	19:30	20:30	21:30	19:30	20:30	21:30	19:30	20:30	21:30	19:30	20:30	21:30
128	20:00	21:00	22:00	20:00	21:00	22:00	20:00	21:00	22:00	20:00	21:00	22:00	20:00	21:00	22:00
129	20:30	21:30	22:30	20:30	21:30	22:30	20:30	21:30	22:30	20:30	21:30	22:30	20:30	21:30	22:30
130	21:00	22:00	23:00	21:00	22:00	23:00	21:00	22:00	23:00	21:00	22:00	23:00	21:00	22:00	23:00
131	21:30	22:30	23:30	21:30	22:30	23:30	21:30	22:30	23:30	21:30	22:30	23:30	21:30	22:30	23:30
132	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00
133	22:30	23:30	24:30	22:30	23:30	24:30	22:30	23:30	24:30	22:30	23:30	24:30	22:30	23:30	24:30
134	23:00	24:00	25:00	23:00	24:00	25:00	23:00	24:00	25:00	23:00	24:00	25:00	23:00	24:00	25:00
135	23:30	24:30	25:30	23:30	24:30	25:30	23:30	24:30	25:30	23:30	24:30	25:30	23:30	24:30	25:30
136	24:00	25:00	26:00	24:00	25:00	26:00	24:00	25:00	26:00	24:00	25:00	26:00	24:00	25:00	26:00
137	24:30	25:30	26:30	24:30	25:30	26:30	24:30	25:30	26:30	24:30	25:30	26:30	24:30	25:30	26:30
138	25:00	26:00	27:00	25:00	26:00	27:00	25:00	26:00	27:00	25:00	26:00	27:00	25:00	26:00	27:00
139	25:30	26:30	27:30	25:30	26:30	27:30	25:30	26:30	27:30	25:30	26:30	27:30	25:30	26:30	27:30
140	26:00	27:00	28:00	26:00	27:00	28:00	26:00	27:00	28:00	26:00	27:00	28:00	26:00	27:00	28:00
141	26:30	27:30	28:30	26:30	27:30	28:30	26:30	27:30	28:30	26:30	27:30	28:30	26:30	27:30	28:30
142	27:00	28:00	29:00	27:00	28:00	29:00	27:00	28:00	29:00	27:00	28:00	29:00	27:00	28:00	29:00
143	27:30	28:30	29:30	27:30	28:30	29:30	27:30	28:30	29:30	27:30	28:30	29:30	27:30	28:30	29:30
144	28:00	29:00	30:00	28:00	29:00	30:00	28:00	29:00	30:00	28:00	29:00	30:00	28:00	29:00	30:00
145	28:30	29:30	30:30	28:30	29:3										



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Hanna Kochehura

Une humoriste ukrainienne à "fleur de peau"

"Le monde est absurde, comment le prendre trop au sérieux": Hanna Kochehura, 34 ans, comédienne ukrainienne de stand-up, a fait du rire une arme pour résister à l'horreur de la guerre et faire décompresser ses compatriotes, civils comme soldats.

La jeune femme a quitté Kiev en train via Varsovie pour se produire deux soirs début février à Lille, dans le nord de la France, à l'occasion de Lillarious, un festival d'humour dont la 4e édition s'est achevée dimanche.

Cheveux blonds aux épaules, longue jupe plissée et mains sur les hanches, elle décoche sur scène ses vannes en ukrainien sur un ton pince-sans-rire, devant un public équipé de casques pour une traduction simultanée.

Façon journal intime, elle évoque avec humour noir sa vie quotidienne dans son pays en guerre, où "survivre est déjà un boulot à plein temps".

"Je suis célibataire, ce qui n'est pas idéal parce que c'est vraiment difficile de trouver un mec en Ukraine par les temps qui courent: les hommes sont tous en tenue de camouflage, donc c'est vraiment dur de les repérer... Est-ce que ça c'est un buisson, ou mon futur mari?"

Est-ce que ça c'est un buisson, ou mon futur mari?"

Est-ce que ça c'est un buisson, ou mon futur mari?"

L'appui militaire de la Corée du Nord à la Russie l'inspire aussi: "Je suis déçue, j'espérais que la Corée du Sud viendrait nous aider, mais où sont les BTS?" (célèbre groupe de K-pop, ndlr)

Les organisateurs de Lillarious comptaient initialement faire venir un autre humoriste ukrainien, Anton Timochenko, qui leur a suggéré d'inviter plutôt la comédienne.

Car "les Ukrainiens de 18 à 60 ans sont mobilisables et ont interdiction de quitter le territoire", rappelle Yann Renoard, directeur artistique du festival. "C'était compliqué. On s'est dit qu'il serait sans doute plus simple de faire venir une femme".

Hanna Kochehura a une certaine notoriété en Ukraine - certains de ses sketches cumulent plus de 200.000 vues sur YouTube.

Yann Renoard dit avoir été frappé par son jeu, dans lequel "il n'y a vraiment pas d'emphase, pas de fioriture.

Hanna "ressent physiquement les choses. Elle est à

fleur de peau". Comme pour tous les Ukrainiens, son quotidien depuis le début de la guerre avec la Russie il y a trois ans "est épuisant nerveusement", souligne M. Renoard.

Née à Zaporijjia (sud de l'Ukraine), elle s'installe à 18 ans à Kiev pour étudier les langues et la littérature étrangère. Après avoir travaillé comme secrétaire dans un cabinet d'avocats, puis comme chef de projet informatique, elle s'est lancée dans le stand-up il y a sept ans.

Peu après le début de l'invasion russe en 2022, Hanna Kochehura, Anton Timochenko et deux autres humoristes ukrainiens décident de se produire près du front, dans des bases militaires ou des hôpitaux, ainsi que dans des villes où des massacres de civils imputés à l'armée russe ont eu lieu, comme Irpine et Boutcha.

Le réalisateur et producteur américain Christopher Walters a filmé cette tournée pour en tirer un documentaire, "Comedy of war: Laughter in Ukraine", sorti en 2023.

"On continue" ces représentations, souligne la comédienne. "Certains de mes collègues sont allés vraiment très près, à 30 ou 20 km de la ligne de front pour des spectacles dans les tranchées".

"Le but est de créer cet espace pour rire, et de soulager le stress", explique la jeune femme à l'AFP. Elle participe aussi à des tournées caritatives pour lever des fonds pour les militaires et, comme d'autres civils ukrainiens, a fabriqué elle-même un drone pour contribuer à l'effort de guerre.

Elle se souvient de son premier show sur une base militaire, qui ne se déroulait pas aussi bien que prévu car les soldats "ne riaient pas, ils souriaient seulement, jusqu'à ce qu'un commandant fasse un signe pour dire: +Nous pouvons rire+ (...), soudain ils avaient le droit de rire, c'était drôle".

Pour toucher la diaspora ukrainienne, l'humoriste sera en tournée ce printemps dans plusieurs pays européens dont la Pologne, l'Allemagne ou encore la République tchèque.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

CARRÉE	COULE EN RUSSIE	INDICATION	ACHARNÉE	ÉPOUSE DE MARS	COUTEAU DE POCHE	PETIT CUBE	VAGUE
CAPE							
		LANCÉE				EN EVEIL	
DEMI-WHISKY	JAMAIS	LETTRES DE KARL		A L'ENVERS	BISMUTH	CRAVATÉES	
ENFLÉS							
MORCEAU D'ARN		HARMONIE PARFAITE	EN VENTE	VILLE DE CARNIVAL	PRISON		
						TOUFFE CONFÈRE	
NU	ROMAINS	LARGE	BROME	COW-GIRL	PRONOM	CHEMIN	FIN D'ANNÉE
FRIC-FRAC							
					PRONOM GRECQUE		
LICENCIÉUX	APOSTILLE ROULÉ		ROMAINS	EN MARCHÉ	ARTICLE EN RESTE		SYMBÔLE CHIMIQUE
GALVANISÉES							
EN VOGUE		TYPE		ESSAI			

Solution mots flechés d'hier

ENVOI AU BAV	PRE PONDÉ	APRÈS ENCLAV	A	PRE PÉLUC	EXPANS	PARIS/ EN BAS EN HUIT	T	POUR L'EMPR	RETY	M	EN VERT
C	È	N	G	E	D	I	E	NEZ	P	I	F
PARTE DU BÉBÉ	N	E	A	GRÈS BLANC EN KIT	I	G	L	O	O		A
ARCELY	E	R	M	I	T	E	COULE	MOISE	L	A	C
REPTILE	O	R	V	E	T	BAGNE	R	I	F	I	F
A	E	I	M	INTERV	O	D	R	POL	C	I	L
CHASSEUR	U	N	C	H	E	M	I	N	E		
PRODIGE	A	S	O	R	T	I	F	I	E		
PROG	E	E	N	N	A	P	O	C	H	E	
PROG	R	A	D	I	N	E	ARTICLE	L	E	T	
PROG	P	A	R	U	ARRIVÉ	A	D	V	E	N	
LETTRE PRODIGE	B	I	L	L	E	T	D	O	U	X	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouffay
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khallaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chezab Sahnoun
Khali Berrououya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Assir
Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Leubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zahir
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAJRES
Dossier de presse
130/14

Site web:
www.libe.ma

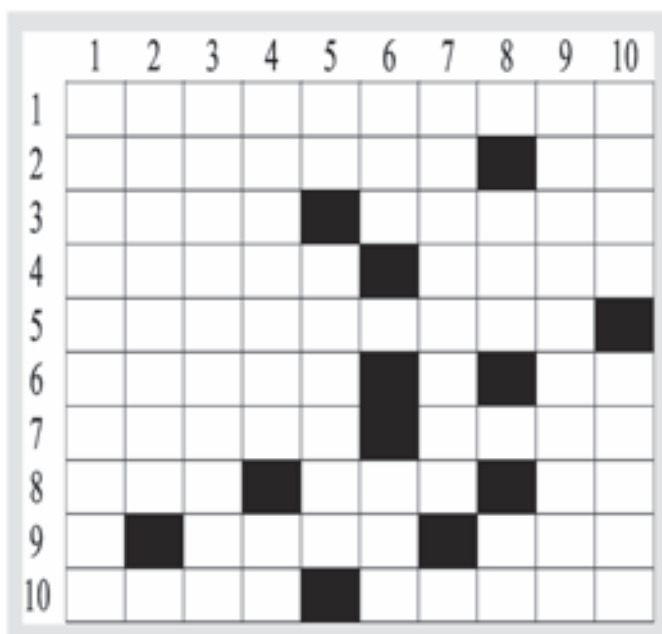
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Mi annuel
- 2- Le propre (L...) - Note
- 3- Couches - Change
- 4- Risques - Notre satellite
- 5- Pourcentage de malades
- 6- Leste - Lui à Londres
- 7- Essaims - Madame Bovary
- 8- De en Italie - Pile - Coordonnant
- 9- Décodées - Porte charge
- 10- Époques - Bluff

VERTICALEMENT

- 1- Urodèle d'Europe
- 2- Conclusion
- 3- Financière
- 4- Engorgé - Coutumes
- 5- Possessif - Repos diurne
- 6- Rapide de France - Enzyme
- 7- Faits
- 8- Le mal d'aimer - Eau de France
- 9- Au plus haut point
- 10- Attachée - Manquée

Grilles de sudoku

Facile

		7	4		9			8
1	8			2		9	3	
			3				1	
8		2	7	3				
7	6						8	1
				6	5	3		7
	1				6			
	9	6		8			7	5
5			9		3	1		

Moyen

	5	7	8					
	2							6
7						5	8	1
4		8			1			
2		5	9					7
		9		3				8
5	8	7						9
9								6
			3	7		1		

Difficile

						8	7	
7		9			2			
	4	8		1			9	
						8		
1			6	9	7			2
		3						
	2		7		6	3		
			4			1	9	
4	3							

Expert

3			9	5				4
	1	7	3		6			
							3	
5	6					1		3
1	3						9	8
	5							
			6		9	4	1	
9				7	8			6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	4	5	7	9	2	6	3	8
9	7	6	8	3	1	2	4	5
3	8	2	6	4	5	7	9	1
6	9	8	3	1	7	4	5	2
7	2	3	4	5	8	1	6	9
5	1	4	9	2	6	3	8	7
4	5	7	2	6	9	8	1	3
2	3	9	1	8	4	5	7	6
8	6	1	5	7	3	9	2	4

Moyen

5	8	7	6	3	4	1	2	9
1	9	3	8	2	7	5	6	4
2	6	4	9	5	1	7	3	8
6	5	1	3	9	2	4	8	7
7	3	8	4	6	5	2	9	1
4	2	9	1	7	8	6	5	3
3	4	6	5	1	9	8	7	2
9	1	2	7	8	6	3	4	5
8	7	5	2	4	3	9	1	6

Difficile

7	6	8	9	4	1	5	2	3
2	5	1	6	8	3	4	7	9
4	9	3	5	7	2	6	8	1
8	1	6	4	3	9	7	5	2
9	3	2	8	5	7	1	6	4
5	4	7	2	1	6	3	9	8
6	2	4	3	9	5	8	1	7
1	8	9	7	6	4	2	3	5
3	7	5	1	2	8	9	4	6

Expert

9	5	4	3	8	7	1	6	2
7	3	1	9	2	6	8	5	4
8	6	2	4	1	5	9	3	7
2	7	5	8	3	1	6	4	9
4	8	3	6	9	2	7	1	5
6	1	9	5	7	4	3	2	8
3	2	6	7	4	8	5	9	1
1	9	8	2	5	3	4	7	6
5	4	7	1	6	9	2	8	3

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	R	O	U	I	L	L	E	R
2	I	N	E	R	M	E		A	L	E
3	S	O	R	T	A	N	T	S		M
4	P	S		I		A	U	S	S	I
5	O	T	E	E	S		R	O	I	S
6	S	O	C		I	O	N		S	E
7	I	S	O	L	E	M	E	N	T	
8	T	E	L	E	G	A		O	R	E
9	I		E	V	E	R	T	U	E	R
10	F	U	S	E	R		E	S	S	E

Sport

Lassad Chabbi: *Je ne m'attendais pas à un retour aussi rapide au Raja de Casablanca*

L'entraîneur tunisien, Lassad Chabbi, a souligné qu'il "ne s'attendait pas à un retour aussi rapide" pour prendre les commandes du Raja Casablanca, affirmant qu'il va aider le club à redorer son blason.

Dans une déclaration au journal tunisien "Assabah", le technicien tunisien a affirmé qu'"il ne s'attendait pas à revenir aussi rapidement pour entraîner un grand club comme le Raja de Casablanca".

Il a ajouté que son accord avec la direction du club portait sur tous les aspects, y compris le projet sportif, se disant extrêmement heureux de retrouver cette équipe avec laquelle il a remporté deux titres majeurs.

Le Raja de Casablanca avait annoncé, mercredi, la nomination de Lassad Chabbi en tant que nouvel entraîneur de l'équipe, en remplacement de Hafid Abdessadek.

Le coach tunisien avait déjà entraîné les Verts, avec qui il a remporté la Coupe de la CAF et la Coupe des clubs champions arabes.



Alexandre Dos Santos nouvel entraîneur de l'AS FAR

Le Portugais Alexandre Dos Santos a été désigné nouvel entraîneur de l'AS FAR, a annoncé dimanche le club de la Botola Pro D1 de football. "Bienvenue à notre nouvel entraîneur Dos Santos Alexandre", a écrit le club sur sa page facebook. Le technicien portugais de 48 ans avait déjà entraîné les clubs angolais de Petro Luanda et portugais d'Alverca et du Real SC. Il a également occupé des postes d'entraîneur adjoint au sein des clubs portugais de FC Porto et du SC Braga, émirati de Sharjah FC et français du SM Caen (Ligue 1). Il était sans club après avoir quitté en décembre dernier la formation tunisienne du CS Sfaxien. L'AS FAR a annoncé mercredi dernier s'être séparée à l'amiable avec son entraîneur français Hubert Velud.

Elle occupe actuellement la 2e place au classement de la Botola Pro D1 avec 37 unités après sa victoire samedi soir face à l'Ittihad Tanger (3-2) pour le compte de la 20e journée.

Pour rappel, l'AS FAR avait réussi à franchir le cap de la phase de poules de la Ligue des champions.



Botola Pro D1

Voici les résultats des matches disputés vendredi et samedi de la 20e journée de la Botola Pro D1 de football:

Vendredi
MAT-UTS : 1-1
JSS-SCCM : 1-1
Samedi
MAS-CODM : 1-3
ASFAR-IRT : 3-2
OCS-DHJ : 0-0

A noter que les matches RCAA-Raja, FUS-RSB et WAC-HUSA devaient avoir lieu dimanche.

Moussaddaq au Zamalek

Le Zamalek d'Egypte a annoncé, samedi, le recrutement du défenseur marocain Sallah Moussaddaq. "En provenance du Maroc... Souhaitons la bienvenue au Lion de l'Atlas, Sallah Moussaddaq", a écrit le club égyptien sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux.

Selon des médias locaux, le défenseur marocain (26 ans) a signé un contrat de trois ans et demi, en provenance de la Renaissance Zemamra.

Avec 23 points, le Zamalek occupe la troisième place au classement du championnat égyptien. Quatre unités le séparent de Pyramids FC, leader du championnat.

Sahraouiya 2025

Nawal Sfindla, une alpiniste marocaine qui allie défi sportif et action humanitaire

Animée par une forte volonté de soutenir les causes féminines et humanitaires, l'alpiniste marocaine Nawal Sfindla a pris part à la 11e édition du Raid Sahraouiya, un événement sportif et solidaire organisé dans la ville de Dakhla.

A travers sa participation à cet événement, Nawal Sfindla a mis en lumière le rôle du sport dans la création de ponts entre les femmes de différentes origines et cultures. Pour elle, le sport ne se limite pas à l'accomplissement personnel, mais s'étend au soutien des initiatives caritatives et sociales.

Dans une interview à la MAP, elle a exprimé sa joie d'avoir participé à cette aventure, qui réunit des femmes de divers horizons autour d'objectifs sportifs et humanitaires nobles, soulignant que ce raid n'est pas simplement une course, mais une plateforme qui renforce l'esprit de solidarité et de travail collectif, tout en mettant en avant la capacité des femmes à relever divers défis.

Cette manifestation vise également à soutenir les associations caritatives par le biais de dons et d'une participation active à des actions sociales. A cet effet, Nawal a choisi de

représenter l'association "SOS Villages d'Enfants".

"Ce qui m'a poussé à participer à ce raid c'est ma conviction quant à l'importance de soutenir les catégories vulnérables, et j'espère pouvoir contribuer à mon niveau à mettre en lumière l'action noble menée par cette association", a-t-elle ajouté.

Connue pour ses exploits exceptionnels dans le domaine de l'alpinisme, Nawal Sfindla a déjà marqué l'histoire en devenant la première alpiniste marocaine et arabe à atteindre le sommet du Manaslu, au Népal (8.163 mètres), le huitième plus haut sommet du monde, défiant des conditions climatiques extrêmes, après plus d'un an de préparation intensive.

L'alpiniste marocaine a également rappelé que "les valeurs requises par l'alpinisme, telles que la persévérance, la patience et la coopération, sont les mêmes que celles que l'on retrouve dans le Raid Sahraouiya", ajoutant que cette expérience représente une occasion de découvrir de nouveaux défis, tout en soutenant des causes sociales de grande portée.

Le Raid Sahraouiya, qui s'est clôturé vendredi soir à Dakhla, s'est im-



posé au fil des années comme un rendez-vous sportif féminin incontournable par la force de son engagement au soutien de causes sociales, comme pour la qualité extraordinaire de son programme.

Ainsi, le duo composé des Marocaines Fatima Zahra Erragui et Soukaina Hammame, représentant l'Association Sakia El Hamra de développement et de solidarité à Laâyoune, a remporté le premier prix de cette édition, tandis que la deuxième place est revenue au binôme Isabelle Duparc et Séverine

Collomb qui soutient l'association "BABA Autisme".

Le binôme Arianne Brodier et Lucie Rose, représentant l'association "SOS Villages d'Enfants", a occupé, quant à lui, la troisième position, complétant ainsi le podium.

Après une décennie de succès, le Raid Sahraouiya est aujourd'hui bien plus qu'un événement sportif. Il s'est transformé en une véritable communauté de femmes solidaires, transcendant les frontières et les disciplines pour promouvoir des valeurs de partage et de bienveillance.



Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a présidé, samedi au Royal Golf Dar Es Salam à Rabat, la cérémonie de remise des Prix aux vainqueurs de la 49^e édition du Trophée Hassan II de Golf et de la 28^e édition de la Coupe Lalla Meryem, organisées sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

49^{ème} Trophée Hassan II et 28^{ème} Coupe Lalla Meryem de golf

Victoire de l'Espagnol Miguel Angel Jimenez et de l'Anglaise Cara Gainer

L'Espagnol Miguel Angel Jimenez et l'Anglaise Cara Gainer se sont adjugés, samedi, dans l'ordre, les titres de la 49^e édition du Trophée Hassan II et de la 28^e Coupe Lalla Meryem de golf, organisées du 03 au 08 février au Royal Golf Dar Es Salam à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Jimenez a décroché le titre après avoir réalisé un total de 208 coups (69, 69 et 70), soit 11 coups sous le par. Il a devancé le Néozélandais Steven Alker qui a terminé les épreuves du Trophée avec un total de 210 coups (69, 70, 71), soit 9 coups sous le par. La 3^{ème} place est revenue au Sud-africain Ernie Els qui a réalisé un score total de 212 coups (7 coups sous le par).

Dans des déclarations à la presse, le golfeur espagnol a souligné que le tournoi s'est déroulé dans de très bonnes conditions et qu'il se sentait comme chez lui au Maroc. Commentant sa performance lors de la 3^{ème} et ultime journée, il a indiqué avoir gééré chaque trou de manière différente, se disant heureux d'avoir réussi à s'imposer

dès le 15^e trou.

Pour sa part, l'Anglaise Cara Gainer a terminé les épreuves de la Coupe Lalla Meryem, qui fait partie du Ladies European Tour (LET), en tête du classement final avec un score total de 210 coups (71, 70 et 69 coups), soit 9 coups sous le par. Elle a pris le meilleur sur l'Indienne Diksha Dagar après recours au play-off. La Singapourienne Shannon Tan est arrivée troisième avec un score total de 211 coups (8 coups sous le par).

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de ces épreuves qui ont connu la participation de 108 joueuses, la golfeuse anglaise s'est dite "très heureuse" de remporter le titre de la 28^e édition de la Coupe Lalla Meryem, se sentant « ravie de revenir jouer au Maroc ». « Je devais rester au top de mon niveau. J'ai disputé et perdu les play-offs en 2023, donc c'est vraiment fantastique de l'emporter cette fois-ci, surtout lors du premier événement de l'année », a-t-elle dit, soulignant que « le tournoi s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

La première marocaine au tableau final a été Ines Laklalech qui a occupé la 35^e position avec un score de 220 coups (71, 75, 74), soit un coup au-dessus du par.

Devenu depuis 2010 un rendez-vous incontournable de l'European Tour de golf, ce prestigieux Trophée a connu cette année la participation de 66 champions parmi les meilleurs au monde, issus de 12 pays, dont 11 anciens vainqueurs de tournois majeurs totalisant 16 victoires en Grand Chelem.

Le plateau comprenait également quatre légendes membres du World Golf Hall of Fame, en l'occurrence l'Écossais Colin Montgomerie, vainqueur du Trophée Hassan II en 1997, l'Espagnol José María Olazábal, double vainqueur du Masters, le Sud-africain Retief Goosen, lauréat de l'Open des États-Unis à deux reprises et son compatriote Ernie Els, qui avait remporté ce trophée en 2008, outre les vainqueurs des deux dernières éditions en 2023 et 2024, respectivement, le Canadien Stephen Ames et l'Argentin Ricardo Gonzalez.

Depuis sa création en 1971, le Trophée Hassan II de golf compte à son actif la participation de véritables légendes de cette discipline, dont Gary Player, Severiano Ballesteros, Billy Casper, Lee Trevino, Payne Stewart, Nick Price, Sam Torrance, Padraig Harrington, Ernie Els, John Daly, José María Olazábal, Alexander Levy, Danny Willet, Thomas Peters et Francesco Molinari.

Quant à la Coupe Lalla Meryem, qui attire depuis sa création en 1993 les meilleures golfeuses à l'échelle mondiale, elle a réuni cette année encore l'élite européenne du golf féminin.

Parmi les 108 participantes à la 28^e édition de la Coupe Lalla Meryem, devenue depuis déjà 13 ans une étape phare du La-

dies European Tour (LET), figurait la Suisse Chiara Tamburlini, lauréate de l'Ordre du Mérite LET 2024. Cette édition a connu la participation de cinq joueuses marocaines, à leur tête Ines Laklalech, porte-drapeau du Maroc lors des derniers Jeux olympiques de Paris-2024, en plus de Maha Haddioui, qui a participé à deux reprises aux JO (Rio de Janeiro-2016 et Tokyo-2020) et qui a validé sa place dans l'élite européenne pour une 12^{ème} année consécutive.

Les couleurs nationales ont été également défendues par Lina Belmati, championne du Maroc en 2022, Malak Bouraada, première golfeuse marocaine et arabe qualifiée à l'US Women's Open en 2022 et Sofia Essakali, championne

d'Afrique amateur 2024 en individuel et par équipes et qui, à l'âge de 15 ans, est déjà entrée dans les annales de la Coupe Lalla Meryem, en passant le cut à deux reprises.

Parmi les participantes les plus en vue, se trouvaient la Thaïlandaise Trichat Cheenglab, classée première du Ladies European Tour en 2023, la Tchèque Klara Davidson Spilkova, vainqueur du titre de 2017, l'Espagnole Nuria Iurruiz, sacrée en 2016 et 2019 et la championne en titre, la Britannique Bronte Law.

A noter que le Maroc reste à ce jour le seul pays à organiser, dans la même ville, aux mêmes dates et sur un même lieu une épreuve masculine et une féminine inscrites dans les calendriers européens de golf.

Palmarès des vainqueurs

Voici le palmarès des vainqueurs du Trophée Hassan II de golf

1971 : Orville Mody (USA). 1972 : Ron Cerrudo (USA).
 1973 : Billy Casper (USA). 1974 : Larry Ziegler (USA).
 1975 : Billy Casper (USA). 1976 : Salvador Balbuena (ESP).
 1977 : Lee Trevino (USA). 1978 : Peter Townsend (ENG).
 1979 : Mike Brannan (USA). 1980 : Ed Sneed (USA).
 1981 : Bod Eastwood (USA). 1982 : Frank Conner (USA).
 1983 : Ron Streck (USA). 1984 : Roger Maltbie (USA).
 1985 : Ken Green (USA). 1991 : Vijay Singh (FIJ).
 1992 : Payne Stewart (USA). 1993 : Payne Stewart (USA).
 1994 : Martin Gates (ENG). 1995 : Nick Price (ZIM).
 1996 : Ignacio Garrido (ESP). 1997 : Colin Montgomerie (SCO).
 1998 : Santiago Luna (ESP). 1999 : David Toms (USA).
 2000 : Roger Chapman (ENG). 2001 : Joakim Haeggman (SWE).
 2002 : Santiago Luna (ESP). 2003 : Santiago Luna (ESP).
 2005 : Erik Compton (USA). 2006 : Sam Torrance (SCO).
 2007 : Padraig Harrington (IRL). 2008 : Ernie Els (RSA).
 2010 : Rhys Davies (WAL). 2011 : David Horsey (ENG).
 2012 : Michael Hoey (SCO). 2013 : Marcel Siem (DEU).
 2014 : Alejandro Canizares (ESP). 2015 : Richie Ramsay (SCO).
 2016 : Jeung-Hun Wang (KOR). 2017 : Edoardo Molinari (ITA).
 2018 : Alexander Levy (FRA). 2019 : Jorge Campillo (ESP).
 2023 : Stephen Ames (CAN). 2024 : Ricardo Gonzalez (ARG).
 2025 : Miguel Angel Jimenez (ESP).

Palmarès des championnes

Voici le palmarès des championnes de la Coupe Lalla Meryem de golf

1993 : Marie-Laure de Lorenzi (FRA). 1994 : Gillian Stewart (SCO).
 1995 : Amaia Arruti (ESP). 1996 : Lora Fairclough (ENG).
 1997 : Dian Bernard (ENG). 1998 : Sophie Gustafson (SWE).
 1999 : Lora Fairclough (ENG). 2000 : Elisabeth Esterl (GER).
 2001 : Marine Monnet (FRA). 2002 : Johanna Head (ENG).
 2003 : Johanna Head (ENG). 2005 : Ana Belen Sanchez (ESP).
 2006 : Sophie Sandolo (ITA). 2007 : Gwladys Nocera (FRA).
 2008 : Laura Davies (ENG). 2010 : Anja Monke (GER).
 2011 : Zuzana Kamasova (SVK). 2012 : Karen Lunn (AUS).
 2013 : Ariya Jutanugarn (THA).
 2014 : Charley Hull (ENG). 2015 : Gwladys Nocera (FRA).
 2016 : Nuria Iurruiz (ESP). 2017 : Klara Spilkova (TCH).
 2018 : Jenny Haglund (SUE). 2019 : Nuria Iurruiz (ESP).
 2023 : Maja Stark (SWE). 2024 : Bronte Law (ENG).
 2025 : Cara Gainer (ENG).

L'objectif de maintien du réchauffement sous 2°C "est mort"

L'objectif de maintien à long terme du réchauffement climatique sous le seuil des +2°C par rapport à la période préindustrielle, limite haute fixée par l'accord de Paris, "est mort", a estimé mardi un éminent climatologue américain, vivement contesté par ses pairs.

James Hansen, ancien climatologue en chef de la Nasa devenu une voix dissonante et isolée de la communauté scientifique, publiée avec plusieurs confrères une étude selon laquelle certains phénomènes qui sous-tendent le changement climatique ont été sous-estimés.

Selon leur analyse de la situation actuelle et leurs projections, "l'objectif des 2°C est mort", a déclaré mardi M. Hansen lors d'une présentation.

L'un des scénarios ambitieux du Giec - le groupe d'experts du climat mandatés par l'ONU -, tablant sur une nette diminution des émissions de gaz à effets de serre permettant possiblement de contenir le réchauffement sous ce seuil, est "aujourd'hui impossible", a-t-il estimé.

James Hansen met d'abord en

cause la consommation énergétique mondiale qui "augmente et continuera d'augmenter", avec une "majeure partie de l'énergie provenant encore des combustibles fossiles", principaux émetteurs de gaz à effets de serre.

Outre cette transition énergétique trop lente, le scientifique et son équipe pointent du doigt dans leur étude, publiée dans la revue *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, "un manque de réalisme dans l'évaluation du climat", estimant que ce dernier est plus sensible aux émissions de gaz à effet de serre que ce qui est envisagé aujourd'hui dans les synthèses du Giec.

Cet article "demande beaucoup de vigilance", "il n'est pas publié dans un journal de sciences du climat et formule un certain nombre d'hypothèses qui ne sont pas cohérentes avec l'ensemble des observations disponibles", a fortement relativisé Valérie Masson-Delmotte, ancienne coprésidente du groupe de travail du Giec sur la climatologie contactée mercredi par l'AFP.

Dans leur analyse, M. Hansen et ses collègues assurent aussi que la

baisse des émissions de soufre du secteur maritime, à partir d'un changement de réglementation en 2020, a eu des effets sur le climat minimisés par la communauté scientifique.

La présence des particules de soufre à la surface de l'eau augmente le renvoi de l'énergie du soleil vers l'espace, participant ainsi à refroidir l'atmosphère.

Mais la plupart des études récentes ont conclu que l'effet de ce phénomène sur les températures record de 2023 allait de "faible" à "négligeable", a tempéré William Collins, climatologue de l'université Reading (Angleterre).

Il y a "beaucoup de spéculations" dans les travaux de Hansen, et "je continue de rester sceptique", a aussi critiqué Karsten Haustein, climatologue de l'université de Leipzig (Allemagne).

L'équipe de James Hansen estime encore que la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (Amoc), un système de courants marins au rôle majeur dans la régulation du climat, devrait cesser "au cours des



20 à 30 prochaines années", ce qui entraînerait "notamment une élévation du niveau de la mer de plusieurs mètres".

En janvier, une étude dans *Nature Communications* affirmait au contraire l'absence de signe de déclin de l'Amoc depuis 60 ans.

Adopté il y a près de dix ans par la quasi-totalité des pays, l'accord de Paris dont Washington a récemment

annoncé se retirer pour la deuxième fois, vise à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale "bien en dessous de 2°C" par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C.

Le monde s'est déjà réchauffé de 1,3°C en moyenne. Et le seuil de 1,5°C a été dépassé pour la première fois ces deux dernières années, selon l'observatoire européen Copernicus.

Recettes

Tacos au poulet



Ingrédients :

Pour la salsa :

1 concombre moyen, haché
3 tomates, hachées
½ oignon rouge, haché finement
2 c. à soupe de persil, haché
1 c. à soupe d'huile d'olive
1 citron, jus seulement
Épices pour le poulet :
1 ½ c. à thé de cannelle
2 c. à thé de paprika fumé
1 c. à thé de gingembre frais
1 c. à thé de curcuma
½ c. à thé de muscade moulu
1 c. à thé de cumin moulu
1 c. à soupe d'huile d'olive

Pour les tacos :

400g de poitrine de poulet
8 petites tortillas de blé entier
1 poignée de persil, haché
Sauce piquante, facultatif

Préparation :

Pour faire de la salsa :

Dans un bol, mélanger tous les ingréd-

dients pour la salsa et assaisonner au goût avec du sel et du poivre.

Laisser le mélange reposer au réfrigérateur pendant que la préparation du poulet.

Pour faire des tacos au poulet :

Régler le four à 420 °F (215 °C). Mélanger toutes les épices pour le poulet, mélanger avec 1 cuillère à soupe d'huile d'olive et frotter sur les poitrines de poulet pour bien les enrober. Chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen et saisir les poitrines de poulet pendant 3 minutes de chaque côté. Ensuite, placer le poulet sur une plaque de cuisson et faire cuire au four pendant 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit bien cuit.

Faire chauffer les tortillas dans un four chaud ou dans une poêle. Hacher le poulet cuit et assembler les tacos.

Avant de servir, garnir les tacos de persil haché et de sauce piquante (si désiré).

Avec l'IA, Meta sur la voie du décodage du langage depuis le cerveau

Le laboratoire de recherche de Meta, maison mère de Facebook, a dévoilé vendredi à Paris de nouvelles avancées qui permettent de décoder la formation de phrases via des signaux neuronaux grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA).

En utilisant des appareils de surveillance cérébrale "non invasifs", tels qu'un appareil de magnéto-encéphalographie (MEG) qui ne nécessite pas d'intervention chirurgicale, le laboratoire de recherche Fair est parvenu à reconstituer des caractères et des phrases tapés à l'ordinateur à partir de simples signaux neuronaux, sur un échantillon de 35 personnes.

"Nous avons demandé à des participants de simplement taper des phrases sur un clavier et, avec un MEG, nous pouvons mesurer chaque milliseconde de l'activité cérébrale", a expliqué devant la presse Jean-Rémi King, membre de l'équipe de recherche.

Les résultats "décodent avec succès la production de phrases à partir d'enregistrements cérébraux non invasifs, décodant avec précision jusqu'à 80% des caractères, et reconstituant ainsi souvent des phrases complètes", a précisé Fair, qui a mené cette étude en partenariat avec le Centre basque sur la cognition, le cerveau et le langage (BCBL).

"Cette recherche pourrait créer une nouvelle voie pour les interfaces

cerveau-ordinateur non invasives afin d'aider à restaurer la communication pour ceux qui ont perdu la capacité de parler", s'est félicité Fair, tout en soulignant l'existence de "défis importants" avant que ces avancées puissent trouver une application clinique.

"Ce n'est clairement pas adapté pour être transformé en produit ni même en application clinique à ce stade", a indiqué Jean-Rémi King, en relevant un taux d'exactitude encore trop faible.

Des recherches similaires sur la retranscription du langage depuis le cerveau ont déjà été menées par d'autres laboratoires.

En 2024, un chercheur de l'université américaine UC Davis était parvenu à un résultat de 97,5%

d'exactitude dans la détection des mots, après plusieurs mois d'entraînement. Son expérience avait toutefois nécessité une intervention chirurgicale.

Fair, qui organisait vendredi une démonstration de ses avancées auprès de la presse, planche aussi sur les interactions robots-humains via l'IA.

Il a fait état d'"avancées dans des modèles capables de collaborer avec des humains dans des situations de simulation et dans des environnements réels".

Pour l'un des modèles entraînés, Fair indique que celui-ci est désormais capable "d'interpréter des instructions à long terme, décomposer les tâches complexes en étapes réalisables et fournir une assistance significative aux utilisateurs humains".

